

Yvelines

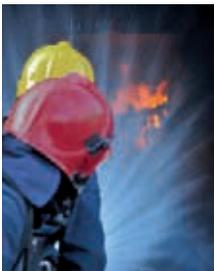
LE MAGAZINE DU
CONSEIL GÉNÉRAL
N° 4 - AUTOMNE 2012



ENTRETIEN
**Alain
Schmitz :**
**« Préserver
nos atouts »**
P. 8-9



EMPLOI
**Ils ont
changé de
branche
pour mieux
rebondir**
P. 19



SOLIDARITÉ
**24 heures
avec les
pompiers**
P. 22-23



DOSSIER

Préparer l'avenir des jeunes

P. 24 à 31



Yvelines
Conseil général



→ **UNE AIDE AUX TRAVAUX
POUR UN LOGEMENT ÉCONOME
ET ÉCOLOGIQUE**

HABITER MIEUX DANS LES YVELINES

Un programme pour améliorer la performance énergétique de votre habitat.

Plus d'infos : www.yvelines.fr/habitermieux



Une aide de l'État pour
un logement économe
et écologique.



Yvelines
Conseil général

4 POINT DE VUE

10 L'ACTU DES CANTONS

16 LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

18 ÉCONOMIE - EMPLOI
• La Fabrique 21, un guichet pour l'écoconstruction

20 INNOVATION
• L'ambition mondiale de Novacyt

21 SOLIDARITÉ
• Personnes âgées: «Ne pas hésiter à demander de l'aide»

24 LE DOSSIER
Préparer l'avenir des jeunes



- Un enseignement supérieur de plus en plus réputé
- Une bourse pour soutenir les apprentis

- Tous les dispositifs pour contribuer à l'épanouissement de chacun

32 SUR LA TOILE

34 FAMILLE
• Conflit familial : et si vous optiez pour la médiation ?

36 LOISIRS
• «Les Yvelines font leur cinéma»: une première réussie!

38 HISTOIRE & PATRIMOINE
• Regard sur la Fondation de Coubertin
• Marguerite Duras, la dramaturge de Neauphle-le-Château

40 SPORT
• Grégory Baugé, le pistard argentin

42 CULTURE
• Tous à l'exposition Georges Lacombe!

44 AGENDA

45 ILS FONT LES YVELINES

46 TRIBUNES

47 LES ÉLUS DU CONSEIL GÉNÉRAL



39 cantons, 39 actualités

Toute l'actualité du département en bref, de Mantes-la-Jolie à Rambouillet et de Houdan à Viroflay en passant par Chevreuse (ici le château de la Madeleine).

Pages 10 à 15



Visite d'un collège écolo

À Chatou, le nouveau collège Auguste-Renoir est certifié HQE et labellisé BBC. Le premier d'une longue série.

Page 33



Handisport: le sport autrement

Au-delà de la performance sportive, la pratique d'une discipline handisport permet souvent aux personnes handicapées de sortir de l'isolement et de reprendre goût à la vie et au partage.

Page 41

Favoriser l'épanouissement des jeunes

Alain SCHMITZ

Président du Conseil général



«Chères Yvelinoises, chers Yvelinois,

Les Yvelines comptent parmi les départements les plus jeunes de France. C'est une force qui contribue

au dynamisme de nos territoires. Résolument engagé aux côtés de la jeunesse, le Conseil général investit tout particulièrement dans le domaine de la formation.

Bien sûr, nous construisons et entretenons 115 collèges publics mais nous participons aussi, avec les communes, à la construction des écoles élémentaires et même aux travaux des lycées internationaux de Saint-Germain-en-Laye et de Buc. Partenaire très actif du nouveau grand pôle d'enseignement supérieur de l'ouest parisien qui regroupe les universités et écoles du Val-d'Oise et des Yvelines, le Conseil général travaille à l'implantation d'un Institut d'Etudes Politiques à Saint-Germain-en-Laye.

Impliqués auprès du monde associatif, sportif, culturel et social, nous favorisons l'épanouissement social des jeunes. Nos dispositifs « coups de pouce » nous permettent d'accompagner les jeunes et leurs familles sur des besoins très concrets, à l'image de la bourse aux apprentis que nous venons de créer.

Faire de la jeunesse un priorité yvelinoise n'est pas un vain mot. Elle est au cœur de notre projet, comme je vous invite à le découvrir à la lecture de ce nouveau numéro d'Yvelines.

Rejoignez le panel !

Le Conseil général se dote d'outils pour consulter régulièrement les Yvelinois et mieux connaître leurs besoins et attentes. Si vous souhaitez être impliqué dans la vie de l'institution, échanger sur des sujets d'actualité et sur les projets en cours; si vous souhaitez donner votre avis sur les politiques mises en œuvre ou exprimer vos opinions et vos besoins pour améliorer la vie dans les Yvelines, inscrivez-vous!

<http://www.yvelines.fr/panel>

À Mantes-la-Jolie, le marché du Val-Fourré est « popu branché »

Aux côtés des marchés de New York (« le + bio »), de Barcelone (« le + tradi-convivial ») ou de Londres (« le + vintage »), le marché du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, figure dans le top 10 des marchés sélectionnés par le magazine *Crazia* cet été. Qualifié de « popu branché », le marché du VF est recommandé pour « s'encanailler dans une atmosphère vieux Paris (...) que l'on ne trouve plus intra-muros ». Réputé pour ses « bonnes affaires à faire », ses « épices du monde entier », ses fleurs, ses fruits et ses légumes, l'endroit attire chaque mardi, vendredi et dimanche après-midi une clientèle de plus en plus nombreuse et « bobo ».





©CG78 - E-Media/L. Schmeiter



Le Petit Moulin des Vaux de Cernay va devenir un musée

Avec sa petite cascade artificielle, son étang, son parc et sa vieille bâtisse, le Petit Moulin des Vaux de Cernay est le futur point d'attraction des promeneurs qui déambulent chaque week-end autour des étangs de Cernay. Le Conseil général vient d'acquiescer cette propriété. En partenariat avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, il compte la transformer en musée consacré aux peintres de l'École de Cernay et à l'histoire des moulins de l'Yvette et de ses affluents. Le projet devrait voir le jour dès 2013.



Les grands chantiers 2012-2013

Dépendance

- Création de 272 places en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et 84 places en MARPA (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées).
- Formation de bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) dans le cadre du développement des métiers de services à domicile pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes (1000 personnes formées d'ici à 2014).
- Pose de la première pierre de la nouvelle MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) à Versailles en janvier 2013.



Logement

Les CDOR (Contrats de développement de l'offre résidentielle) signés avec le Conseil général vont permettre à plusieurs communes de lancer des programmes immobiliers :

- 156 logements à Chatou (Les Marolles),
- 85 logements à Rosny-sur-Seine (Résidence Eluard),
- 100 logements à Buchelay (ZAC Mantes-Université),
- 300 logements étudiants proposés depuis la rentrée, à Maisons-Laffitte et à Buc.

Éducation



- 18 écoles ont bénéficié de l'aide financière du Conseil général (11 M€ pour cette rentrée 2012) accordée aux communes pour réhabiliter leurs équipements scolaires.
- Livraison des nouveaux collèges Auguste-Renoir à Chatou et Jean-Philippe Rameau à Versailles.
- Réhabilitation des collèges Philippe-de-Champagne au Mesnil-Saint-Denis et Paul-Bert à Chatou.
- 2013 : début des chantiers du collège HQE à Achères, de Victor-Hugo à La Celle Saint-Cloud et des réhabilitations des collèges George-Sand à Magnanville, Georges-Pompidou à Orgerus et Louis-Lumière à Marly-le-Roi.

Pompiers

- Inauguration des casernes de Bréval (2012) et Chanteloup-les-Vignes (2013).
- Construction de la caserne de Méré et rénovation de celle des Mureaux.
- Poursuite des études pour la construction du futur centre départemental de Trappes.

Alain Schmi

« Préserver »

Dans quel état d'esprit avez-vous abordé la rentrée 2012-2013 ?

Tous les élus de l'Assemblée sont mobilisés autour de nos deux grandes missions : la solidarité et le développement économique de nos territoires. Avec la crise, notre responsabilité est de travailler avec toujours plus de force, de conviction et d'efficacité pour répondre aux attentes des Yvelinois. La rentrée a donc été très active.

Quelles sont vos priorités ?

Dans le contexte actuel, l'action politique prend tout son sens. Nos priorités sont donc nombreuses. A commencer par l'action sociale et le développement économique avec en ligne de mire l'emploi. L'insertion des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), dont le nombre augmente sensiblement, est un chantier primordial.

« Pas de recours à l'impôt »

En mesure d'urgence, le Conseil général a déjà permis la signature de 800 contrats aidés dans les secteurs marchands et non marchands et nous sommes prêts à en financer 400 supplémentaires. Notre ambition est également de tout mettre en œuvre pour rapprocher les bénéficiaires du RSA avec les filières économiques qui recrutent : aide à domicile, tourisme, filières éco-innovantes... Dès cet automne, nous organisons



avec la SNCF une rencontre-emploi avec des offres à pouvoir immédiatement. Bien sûr, nous menons d'autres gros chantiers dans nos domaines de compétence : les routes, les collèges, la protection de l'enfance.

Et quels sont les dossiers emblématiques ?

Le premier collège HQE des Yvelines vient d'être inauguré à Chatou et le second est en route à Achères. Ce sont des réalisations innovantes qui préfigurent l'avenir à la fois de la construction, où le

tz Président du Conseil général nos atouts »



développement durable et l'efficacité énergétique sont devenus prioritaires, et des équipements scolaires équipés des derniers outils numériques au service de l'éducation. Autres dossiers très importants: la lutte contre la dépendance des personnes âgées.

C'est-à-dire ?

Nous poursuivons notre politique pour préserver l'autonomie des personnes âgées dépendantes et favoriser leur maintien à domicile. Nous allons aussi créer cette année plus de 300 places supplémen-

taires en établissements médicalisés. Avec le vieillissement de la population, nous devons anticiper les besoins. Les enjeux sont importants dans de nombreux domaines. En la matière, notre département se montre particulièrement exemplaire.

Justement, quelles sont les perspectives qui se dessinent pour les Yvelines ?

Notre chance est d'avoir des finances saines. Mes prédécesseurs ont bien géré l'argent public. Le mérite en revient aussi à l'Assem-

blée actuelle. Cela dit, les restrictions annoncées du gouvernement ne sont pas rassurantes alors même que les effets de la crise se font vraiment sentir. Pour autant, je n'entends pas, par facilité, recourir à l'impôt. Nous devons poursuivre nos investissements créateurs de richesse autour de projets structurants d'envergure nationale voire internationale. En attendant, nous travaillons pour sortir de la crise, pour préserver et développer les nombreux atouts qui font des Yvelines un département d'avenir.

Routes

- Fin des travaux de requalification de la traversée de Buc (RD 938) et du réaménagement de la « voie Renault » (RD 19) à Flins-sur-Seine.
- Mise en service du barreau reliant la déviation Villepreux - Les Clayes (RD 98) et la RD 11.
- Entre l'automne 2012 et l'été 2013, différents gros chantiers vont être lancés comme le réaménagement de l'échangeur Mantes-Est (RD 983 au nord de l'A13), la poursuite de la mise à 2x2 voies de la RD 113 entre Poissy et Saint-Germain-en-Laye, ou la construction d'un parc relais de 155 places à Longvilliers.

Protection de l'enfance

- D'une action de soutien éducatif à une action de protection via un placement, le Conseil général et son service d'aide sociale à l'enfance s'occupent de plus de 3700 enfants au quotidien.
- 1700 jeunes suivis à domicile en lien permanent avec les familles. Par décision judiciaire ou administrative, ils peuvent aussi être éloignés de leurs familles. On en dénombre plus de 2000 dans les Yvelines dont la moitié est âgée de 11 à 17 ans.

Environnement

- Inauguration de quatre stations d'épuration éco-exemplaires avant la fin de l'année (Nezel, Limay, Beynes et Thoiry), améliorant la qualité de rejet des eaux usées.
- La station de traitement des eaux de Limay est la première de France dont l'eau est recyclée pour être utilisée par des entreprises industrielles.





LE PECQ

Une voie verte en bord de Seine



Les habitants du Pecq et des alentours disposent désormais d'une voie verte le long de la Seine, côté rive droite. Destinée à la fois aux cyclistes, aux piétons, aux personnes à mobilité réduite ou pratiquant le roller, cette réalisation, qui entre dans l'axe Paris-Londres à vélo, a fait l'objet d'une subvention départementale visant à favoriser les projets locaux de circulations douces.



HOUILLES

Construction d'un 3^e court de tennis couvert

Un 3^e court de tennis communal verra bientôt le jour à Houilles, rue Ledru-Rollin. La demande croissante de créneaux horaires contraignait la mairie à autoriser la pratique de ce sport dans certains gymnases, au détriment d'autres activités. Les travaux du nouveau terrain viennent de commencer. La livraison est prévue pour mars 2013.

LE VESINET

La fibre optique arrive au boulevard Carnot



À la suite d'une convention signée avec le Conseil général, Orange installe progressivement au Vésinet des équipements de télécommunications permettant de bénéficier de services à très haut débit. La fibre optique s'installe pour l'heure boulevard Carnot. Des opérations similaires ont également lieu à Montesson. Attention: le raccordement n'est pas automatique dans les immeubles; les co-propriétaires doivent le voter en assemblée générale au préalable.

CHATOU

Un nouvel espace culturel

Pour faire face à une demande grandissante, un nouvel espace culturel va bientôt voir le jour à Chatou, en extension de la médiathèque existante, rue de la République. Le bâtiment regroupera un conservatoire de musique et de danse avec 17 salles dédiées, un espace jeunesse et un pôle associatif. Montant des travaux: 4,9 M€, dont 1,5 M€ à la charge du Département. Livraison prévue au deuxième trimestre 2013.



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE NORD

Un tableau du XIX^e restauré à Achères

Décroché du mur de l'église Saint-Martin d'Achères, le *Christ aux Outrages*, un tableau du XIX^e siècle sérieusement dégradé, est actuellement en restauration. La toile, les repeints et le cadre vont être repris avant sa réinstallation au mois de novembre. L'opération fait partie du plan de sauvetage du patrimoine communal en péril imminent décidé par le Conseil général.

POISSY NORD

Seine City Park, lauréat européen



Désigné 1^{er} projet français du concours « Life + 2011 », le

projet Seine City Park à Carrières-sous-Poissy a vu son exemplarité environnementale reconnue à l'échelle européenne. Élaboré par le Conseil général, la communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine et la municipalité, Seine City Park comprend l'aménagement d'un parc départemental écologique, le *Parc du Peuple de l'Herbe* de plus de 110 hectares en bords de Seine.

MAISONS-LAFFITTE

Les étudiants investissent leur résidence

La nouvelle résidence étudiante *Belle Isle* accueille depuis la rentrée ses premiers locataires. Construit en suivant une démarche de haute qualité environnementale, le bâtiment dispose de 165 logements (180 places), d'une salle de détente, d'une laverie et d'un local à vélos. Située rue de Paris, à quelques pas de la gare de Maisons-Laffitte (RER A), cette résidence a coûté plus de 13 M€ (dont 1,6 M€ à la charge du Conseil général).



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE SUD

Des écoles équipées en TNI

Depuis la rentrée scolaire, la ville de Saint-Germain-en-Laye a installé 8 nouveaux tableaux numériques interactifs (TNI) dans ses écoles élémentaires. Grâce à ses subventions, le Conseil général participe régulièrement à l'équipement des salles de classe saint-germanoises. La commune dispose désormais de 42 TNI répartis sur l'ensemble du territoire, permettant ainsi d'allier numérique et éducation.



POISSY SUD

Le relais de Crespières au carrefour des boucles équestres

Equipé d'un abreuvoir pour les montures, le relais des randonneurs de Crespières est fréquenté par les cavaliers qui suivent les boucles équestres de la Vallée de la Mauldre ou de Cruyes en Gally (téléchargeables sur www.yvelines.fr/go/24). Avec son église romane du XII^e siècle et son Moulin de la Bonde, où Georges Brassens habita, le site est devenu une étape appréciée.



CONFLANS SAINTE-HONORINE

16 postes d'amarrage quai de Gaillon



Une première tranche de travaux vient de débiter quai de Gaillon, en bord de Seine. L'objectif: aménager 16 postes d'amarrage avec passerelles et possibilité de raccordement à l'assainissement communal pour les 25 péniches résidentes. Jusqu'ici, les eaux usées des bateaux étaient reversées directement dans la Seine. Une 2^e tranche devrait débuter à l'été 2013. En tout, 780 m de berges seront restaurés.

TRIEL-SUR-SEINE

Un nouveau planétarium au Parc aux Étoiles



À l'initiative de la communauté d'agglomération des 2 rives de Seine, un nouveau planétarium de 114 m² va être créé au Parc aux étoiles. Ce nouvel équipement de 70 places assises permettra l'installation du Starball rénové, un projecteur de 2,30 m de haut et 1,60 m de diamètre avec 10000 lentilles à sa surface. Une subvention de 161 000 € du Conseil général a été attribuée pour la réalisation du projet.

ANDRESY

135 nouveaux logements à Chanteloup-les-Vignes

Un nouveau programme de 135 logements (dont 28 % à caractère social) va voir le jour à Chanteloup-les-Vignes, à l'angle de l'avenue de Poissy et de la rue Edouard-Légrand. Juste en face, au carrefour des rues d'Andrésy et du général Leclerc, se termine le « Clos de l'Hautil », un ensemble de 81 logements réalisé avec le soutien financier du Conseil général, dans le cadre d'un CDOR (contrat de développement de l'offre résidentielle).



SARTROUVILLE

La parentalité fait débat

La commune de Sartrouville et le Conseil général organisent, les vendredi 16 et samedi 17 novembre à l'espace Gérard-Philippe, la 2^e édition du Forum de la famille. Deux jours où professionnels de la santé, de l'éducation et du social échangeront leurs points de vue avec les familles sartrouilloises autour de tous les thèmes liés à la parentalité. Entrée libre. Inscriptions: www.leforumdelafamille.com





LIMAY

Réduction des installations d'éclairage public

Après une première expérimentation débutée en 2011 où aucun accident corporel n'a été déploré, le Conseil général a voté la suppression de l'éclairage public sur 13 sections de routes départementales (hors agglomération) dont la RD 146, au niveau des communes de Limay et Issou. L'objectif étant d'avoir une démarche plus éco-responsable en réduisant les dépenses énergétiques.

AUBERGENVILLE

La sortie d'usine à Flins sécurisée

Réaménagement des îlots, bordurage des voies, création d'une piste cyclable bidirectionnelle, éclairage public: la RD 19 à Flins-sur-Seine vient de s'offrir un sérieux coup de jeune afin de sécuriser la circulation des deux-roues et des piétons. Accès privilégié aux usines Renault, l'axe compte en effet une forte présence de poids-lourds. Le projet s'inscrit dans le cadre du plan de soutien à la vallée de l'automobile.

GUERVILLE

Blues-sur-Seine revient en novembre

Comme chaque année, le festival Blues-sur-Seine passe par le canton avec des concerts à Guerville (13 novembre) et à Mézières-sur-Seine (19 novembre). Soutenu par le Conseil général, l'événement fête sa 14^e édition en programmant 60 artistes, amateurs et professionnels, pour 140 manifestations sur 90 lieux. www.blues-sur-seine.com

MANTES-LA-JOLIE

L'échangeur Mantes-Est en chantier

Afin d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité, l'échangeur Mantes-Est au nord de l'A13 entre les RD 983 et RD 113 va être entièrement réaménagé. Le projet, dont les travaux doivent débuter en octobre, prévoit la création d'un giratoire avec deux voies d'évitement vers l'A13 (direction Rouen) et la RD 983 (direction Limay), mais aussi des aménagements cyclables et des trottoirs.



HOUDAN

Ouverture d'une médiathèque

Inaugurée en juin dernier, la médiathèque de Houdan est ouverte au public depuis cet été. Près de 13 000 ouvrages, 1 500 CD et 250 DVD sont consultables sur cette surface de 280 m². Accessible à tous, elle dispose d'un espace pour la jeunesse, d'un « coin revues » et d'une salle de travail. Le Conseil général a participé au financement de l'équipement informatique.

MANTES-LA-VILLE

La RD 110 va être élargie à Buchelay

Les travaux vont se poursuivre jusqu'au mois de novembre sur la RD 110 à hauteur du complexe sportif de Buchelay et de la rue Jean-Louis Scialloux. Au programme: aménagement d'un carrefour à feux et élargissement d'une voie de circulation. Encore quelques semaines de patience et la circulation y gagnera en fluidité. Surtout, les piétons pourront traverser en toute sécurité pour rejoindre la future Plaine des Sports de Buchelay.

BONNIERES-SUR-SEINE

Extension de la cantine

Depuis la rentrée, une nouvelle cantine a vu le jour au sein du groupe scolaire Albert-Anne. Disposant d'un self-service et d'une salle de 350 m², le lieu permet désormais d'accueillir l'ensemble des enfants dans des conditions optimales. Trois espaces bien distincts accueillent respectivement les élèves de maternelle et de primaire, et les enseignants.



CHEVREUSE

Mieux profiter du château de la Madeleine

Le Conseil général vient d'adopter un plan de restauration du château de la Madeleine à Chevreuse pour un montant de 5,8 M€. Objectif : développer l'attractivité du site, un des fleurons des propriétés départementales, et augmenter le nombre de visiteurs (50 000 par an actuellement). Les remparts et les bâtiments seront réhabilités, tandis que les rez-de-chaussée du donjon et de la tour des gardes ouvriront au public. Le début des travaux, qui devraient durer plus de deux ans, est prévu au deuxième semestre 2013.



©C678 - E-Media/L. Schmeiter

RAMBOUILLET

150 logements neufs au Perray-en-Yvelines

Déjà en vente virtuellement sur les sites immobiliers, les 150 logements qui sortent de terre au lieu-dit La Forêt Verte, sur la commune du Perray-en-Yvelines, font partie du contrat de développement de l'offre résidentielle signé entre le Conseil général et la commune. Pour la période 2011-2013, le contrat prévoit la construction de 193 nouveaux logements, dont 48 à caractère social.

MAUREPAS

La promenade est aménagée

Un sentier sinueux sous les grands arbres, deux placettes équipées de jeux d'enfants : l'aménagement paysager du mail reliant le centre-ville au réseau vert est achevé. Il traverse Maurepas sur le tracé des anciennes rigoles royales du plateau. Ce projet, estimé à plus de 600 000 €, a reçu un soutien de 88 500 € du Conseil général.

MONTFORT L'AMAURY

Une caserne de pompiers à Méré



Premiers coups de pioche pour le futur centre de secours de Méré. Situé à proximité de l'échangeur de la N12, il regroupera les casernes de Montfort l'Amaury et de Garancières et abritera 70 sapeur-pompiers et 12 véhicules. Livraison du bâtiment : 1^{er} trimestre 2014.

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Le gymnase de Sonchamp agrandi

Un contrat rural signé entre le Conseil général et la commune de Sonchamp prévoit l'extension du complexe sportif polyvalent, qui regroupera enfin dans un même lieu les activités de sports collectifs, d'arts martiaux et de danse. Ce contrat prévoit également la réhabilitation de l'arsenal des pompiers volontaires, et la construction d'une micro-crèche. Les travaux devraient débuter en 2013.



MEULAN

La RD 922 plus sûre à Evecquemont

D'ici à la fin de l'année, les travaux de comblement des carrières souterraines sous la RD 922 à Evecquemont seront terminés. Un chantier de plus d'un an qui aura coûté près de 3 M€, mais qui sécurisera désormais un axe emprunté par des milliers de voitures et qui menaçait de s'effondrer.





PLAISIR

La liaison RD11 - RD98 ouvre fin octobre



Après de longs mois de travaux, la liaison entre la déviation RD 98 (Villepreux, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir) et la RD 11 devrait être mise en service à la fin du mois d'octobre. Elle permettra, en passant sous la voie ferrée, d'arriver directement au cœur de la zone commerciale de Plaisir.

MARLY-LE-ROI

Le centre de Louveciennes prend un coup de jeune

Dans le cadre du projet d'aménagement du cœur de village de Louveciennes, la Place des Combattants a été mise en « zone 20 » cet été. Des aménagements ont également été réalisés pour conforter cette zone à priorité piétonne: réalisation de trottoirs en pavés, création de jardinières et plantation d'arbustes. Prochaine étape des travaux: la requalification de la rue du Général Leclerc.



SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Un gazon synthétique pour le stade de l'Étang-la-Ville

Le terrain existant, devenu vétuste, va être remplacé par un stade de football en gazon synthétique afin de permettre la pratique sportive toute l'année. Il s'agit de faciliter l'utilisation du terrain au plus grand nombre, notamment les scolaires et les centres de loisirs.

LE CHESNAY

Deux nouvelles structures d'accueil sur le site Guynemer

Alors que 260 m² du site Guynemer vont être consacrés à un centre d'accueil de loisirs périscolaire de 144 places, l'extension des locaux de l'actuelle halte-garderie permettra la création de 40 berceaux au sein d'une structure multi-accueil de petite enfance. Le Conseil général a attribué une subvention de 410 000 € pour ce projet.



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Une nouvelle crèche à Fontenay-le-Fleury

La crèche collective *Pom d'api* et la crèche multi-accueil *Oasis des petits* seront bientôt regroupées dans de nouveaux locaux sur le terrain de l'ancienne piscine, au plateau Descartes. La capacité d'accueil passera alors de 80 à 100 places pour répondre à l'augmentation des demandes liées à la construction de logements sur la commune. Le Conseil général participe aux travaux à hauteur de 315 000 € dans le cadre d'un contrat départemental.

TRAPPES

Collège: l'expérimentation des tablettes se poursuit



LA CELLE SAINT-CLOUD

Le centre Bouzémont plus fonctionnel

Situé en plein cœur de Bougival, le centre Bouzémont est le carrefour des activités culturelles, sportives et associatives de la ville. Un projet de réhabilitation prévoit une restructuration globale des deux bâtiments du site. Un ascenseur sera notamment créé pour faciliter les circulations.



Depuis un an, une cinquantaine de tablettes numériques ont été mises à la disposition des élèves et des enseignants d'une classe de 6^e du collège Youri-Gagarine. Également testé à Sartrouville, l'usage de ce nouveau matériel continue d'être étudié jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013. Il pourrait ouvrir la voie à ce que certains appellent la e-éducation.



VIROFLAY - VELIZY-VILLACOUBLAY

Le point sur les travaux du tramway

À la future gare du tramway Viroflay-Rive Gauche, une étape importante a été franchie avec l'achèvement de la construction de la dalle de béton qui constitue le toit de la station. La phase suivante, qui va durer jusqu'en juin 2013, consiste à creuser l'intérieur de la station tout en maintenant la circulation automobile au-dessus. À Viroflay-Rive Droite, la construction des murs de la station a démarré en septembre pour une durée d'environ 5 mois.

À Vélizy-Villacoublay, pour permettre au futur tramway d'accéder à son atelier de remisage, de l'autre côté de l'A86, une voie dédiée va être réalisée. Sa particularité sera de comporter un tunnel long de 37 mètres pour franchir l'A86. Ce chantier, démarré en juillet, est réalisé sans impact sur la circulation automobile. La réalisation des revêtements et des équipements intérieurs va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.



VERSAILLES NORD

Rentrée réussie au nouveau collège Rameau

Depuis le mois de septembre, les quelque 900 élèves du collège Jean-Philippe Rameau étudient dans un établissement totalement nouveau. Doté d'un plateau sportif et de bâtiments ultramodernes, il offre aux collégiens des conditions de travail optimales. Deux ans de travaux ont été nécessaires à la réalisation du projet.

VERSAILLES SUD

L'aménagement de la traversée de Buc est terminé

Une chaussée toute neuve, des trottoirs au revêtement rouge et une piste cyclable, dans le sens montant, revêtue d'un enrobé de couleur beige. La dernière tranche de l'aménagement de la RD 938, dans la traversée de Buc, s'est achevée fin août. Après deux mois de déviation, les usagers ont pu retrouver leur parcours habituel.

VERSAILLES NORD-OUEST

Restructuration de l'EHPAD Hyacinthe Richaud



Une unité de soins de suite de l'hôpital Richaud va être réhabilitée afin d'y intégrer 19 lits de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), qui se trouve sur le site de l'établissement hospitalier. Ces travaux permettront d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux pensionnaires. Le Conseil général participe au financement des travaux à hauteur de 195 000 €.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

850 étudiants à la faculté de médecine

Montigny, ville universitaire! Depuis le 3 septembre, l'UFR des Sciences de la médecine de l'université de Versailles Saint-Quentin a été délocalisée dans des locaux flambant neufs, avenue de la source de la Bièvre, face au centre commercial SQY Ouest. Amphithéâtres, salles de cours: les quelque 850 étudiants inscrits vont profiter de locaux ultramodernes et respectant les normes environnementales.

Le parcours des projets de l'Assemblée départementale

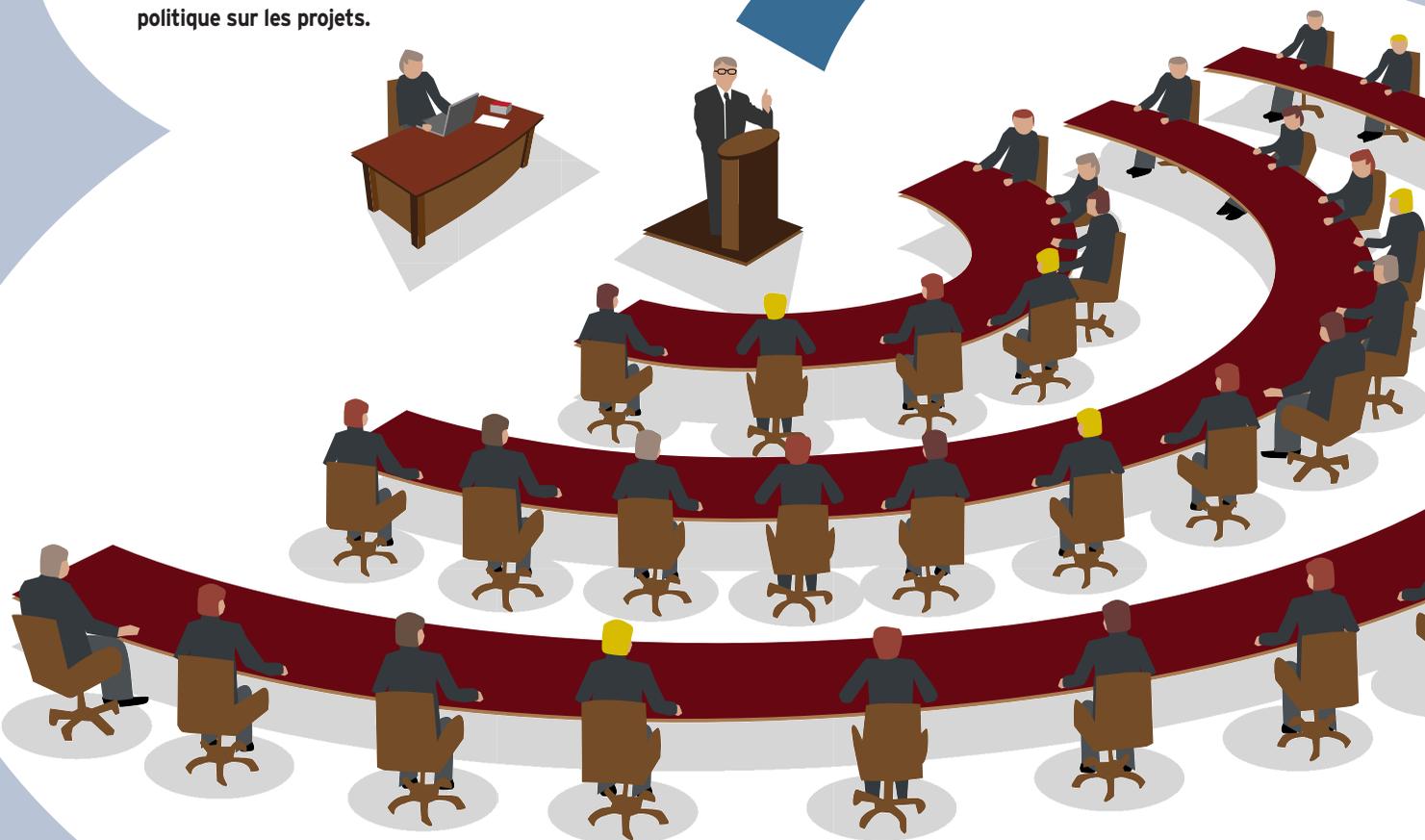
Mieux comprendre le cheminement d'une délibération, de sa naissance à son vote pour une mise en œuvre effective au bénéfice des Yvelinois.

1

Le président du Conseil général décide des grandes orientations à prendre et fixe une ligne directrice à l'administration avec deux priorités: l'action sociale et l'aménagement du territoire.

Le président du Conseil général

Élu par l'Assemblée départementale tous les trois ans, il est dépositaire du pouvoir exécutif du Conseil général. Avec l'ensemble des élus, il représente le département auprès des autres collectivités territoriales. Il est assisté par son cabinet qui assure un suivi politique sur les projets.



L'Assemblée départementale

Un vendredi par mois, le président du Conseil général, ses 11 vice-présidents et les 27 autres conseillers généraux (élus tous les six ans) se réunissent en séance plénière à l'Hôtel du département à Versailles. Ensemble, ils échangent, débattent et votent des délibérations qui officialisent les décisions prises sur les 39 cantons du département.



L'administration

Répartie en trois grands pôles (aménagement du territoire, services à la population, et ressources), l'administration est composée de différentes directions qui balayent tous les champs de compétence du Conseil général.

4

Quand une délibération a été votée (puis validée par le contrôle de la légalité à la Préfecture), elle retourne dans les services de l'administration pour une mise en œuvre par les agents concernés dans les plus brefs délais.

2

Les services de l'administration montent et préparent les dossiers qui vont donner lieu à de futures délibérations. En fonction de leur nature, les dossiers sont ensuite étudiés et enrichis par l'une des commissions réglementaires, puis transmis - si incidence financière - à la commission des finances, qui donne son accord ou non.

Les commissions réglementaires

Véritables lieux de travail et d'échanges des élus, elles sont au nombre de six :

- la commission Equipement,
- la commission Environnement, urbanisme et affaires rurales,
- la commission Enseignement, culture, jeunesse et sport,
- la commission Emploi, affaires sanitaires et sociales,
- la commission des contrats avec les communes et établissements publics,
- la commission des finances et affaires générales.



3

Une fois l'avis des commissions donné, les dossiers sont soumis au vote de l'assemblée départementale. Composée d'élus de terrain, cette dernière a le pouvoir d'entériner, de modifier ou de refuser un projet s'il n'entre pas dans l'intérêt des Yvelinois.



Le bois : filière d'avenir



Secteur à fort potentiel de développement, l'écoconstruction, et en particulier la filière bois, est considérée par le Conseil général comme prioritaire en matière de développement économique. C'est pourquoi l'Assemblée a lancé un appel à projets doté de 1,5 million d'euros à destination des entreprises, en particulier des PME françaises ou étrangères, qui souhaitent proposer des réalisations innovantes, individuelles ou collaboratives, en matière de construction durable utilisant le bois. Les noms des lauréats et leurs projets seront dévoilés début 2013.

www.yvelines.fr/aap-bois

Habiter mieux dans les Yvelines



Avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Conseil général a enclenché le programme Habiter Mieux dans les Yvelines. Il vise à aider les propriétaires aux revenus modestes à réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leurs logements tout en favorisant les éco-matériaux. Sur yvelines.fr, un simulateur est en ligne pour calculer le montant des subventions qui peuvent être accordées en fonction des revenus et du coût du chantier.

www.yvelines.fr/habitermieux

Un guichet pour l'écoconstruction

À Carrières-sous-Poissy, la Fabrique 21 est amenée à devenir le référent de la construction durable en région parisienne.



Au cœur de la boucle de Chanteloup, le parc d'activités « Fabrique 21 » symbolise le dynamisme d'un territoire tourné vers la construction durable.

©CG78 - E-Media/L. Schmeiter

A quelques centaines de mètres du futur centre-ville de Carrières-sous-Poissy, un bâtiment tout en bois de plus de 5 000 m² est sorti de terre. Inaugurée fin septembre, la Fabrique 21 n'est pas seulement un hôtel et une pépinière d'entreprises dédiés à la construction de bâtiments utilisant des éco-matériaux et consommant peu d'énergie. On y trouve aussi l'Agence ÉcoConstruction Seine Aval, sa matériauthèque de 300 m² et son espace Conseil Info Energie ouvert gratuitement au grand public.

« Un campus de formation unique en son genre »

« Les premières sessions de formation destinées aux professionnels de l'écoconstruction ont commencé, explique Jean-Marie Ripart, le directeur du développement économique de la CA2RS (Communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine). Nous avons mis un atelier et un plateau technique extérieur à la disposition du Comité National pour le Développement du Bois, et une salle de formation pour Maison Passive de France. Ces deux acteurs majeurs de l'écoconstruction forment déjà un campus de formation unique en son genre. »

Lieu d'innovation, la Fabrique 21 a évidemment été conçue pour être éco-exem-

plaire : des flots tertiaires certifiés BBC (bâtiment basse consommation), des menuiseries qui limitent le recours à l'éclairage artificiel, une chaufferie bois de 200 kW et 2 000 m² de toitures végétalisées. Hall d'exposition, places de parking, cafétéria, fibre optique et visioconférence sont à disposition. Pilotée par la CA2RS et l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa) en partenariat avec le Conseil général, la Fabrique 21 cristallise les ambitions d'un territoire voué à devenir un pôle régional de l'écoconstruction et de l'efficacité énergétique.

www.ecoconstruction-seineaval.com

www.fabrique21.fr



©CG78 - E-Media/L. Schmeiter

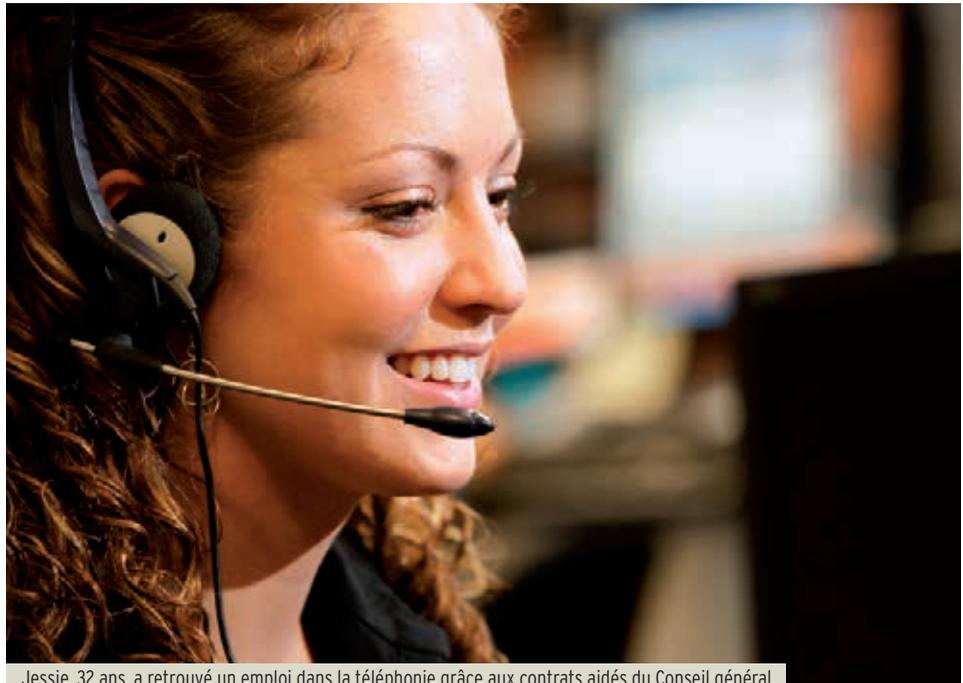
Ils ont changé de branche pour mieux rebondir

De plus en plus d'Yvelinois bénéficiaires du RSA ont recours au contrat unique d'insertion pour sortir de l'impasse et reprendre pied dans la vie professionnelle. Quitte à emprunter une toute autre voie.

Dans un contexte économique lourd où le retour à l'emploi est de plus en plus compliqué, mieux vaut savoir s'adapter. Finie la carrière professionnelle passée à exercer un seul métier; l'heure est à la diversification. « *Si on ne veut pas rester sur le bas-côté, il faut se bouger et ne pas hésiter à changer de branche* », explique Denis, un habitant d'Emancé, dans le sud du département.

À 60 ans, ce touche-à-tout qui a fait carrière dans la restauration a appris un nouveau métier pour retrouver du travail: « *Après quatre ans de recherche dans un secteur où toutes les offres sont précaires, le Conseil général m'a proposé une reconversion via un contrat unique d'insertion (lire encadré) en tant que chauffeur de bus à la Savac, une société de transports basée à Chevreuse. J'ai dit: « Banco ». On m'a offert une formation et le passage du permis D. Cela fait maintenant plus d'un an que je suis en CDI, j'ai retrouvé la joie de vivre.* »

Même soulagement chez Jessie, 32 ans et Bernard, 49 ans. La première, jusqu'ici vendeuse en prêt-



Jessie, 32 ans, a retrouvé un emploi dans la téléphonie grâce aux contrats aidés du Conseil général.

à-porter aux alentours de Chambourcy, a mis fin à deux ans d'inactivité en décrochant un CDD d'un an dans une entreprise de téléphonie.

« Se sentir à nouveau utile »

Le second, cadre dans la grande distribution, a retrouvé un poste à responsabilité dans une entreprise de communication à Saint-Quentin-en-Yvelines. « *Cela a été un nouveau départ, confie-t-il. Mais quelle joie de se lever le matin et de se sentir à nouveau utile!* » C'est ce sentiment de « *servir à nouveau à quelque chose* » que retient avant tout Hassan, 41 ans, agent de sécurité chez SPG (Société de Protection

et Gardiennage), à Plaisir. « *J'ai presque tout essayé dans ma branche mais j'étais dans une impasse. Aujourd'hui, je fais peut-être quelque chose qui n'a rien à voir avec ma formation d'ingénieur en informatique mais j'ai un CDI, j'ai de quoi faire vivre ma famille et je me sens épanoui.* »

« *Pour les entreprises aussi, le système des contrats aidés est intéres-*

sant puisque nous bénéficions d'exonérations de charges sociales, embraye son patron, Ahmed Bourrouba, qui a reçu des mains du Conseil général le Trophée de l'Insertion 2011 pour sa propension à embaucher des bénéficiaires du RSA. *Mais on a surtout la fierté d'avoir permis à une personne en difficulté de sortir de la galère. Et ça, ça n'a pas de prix.* »

Le CUI, qu'est-ce que c'est ?

Le Contrat unique d'insertion (CUI) est un dispositif de contrats aidés, destiné aux bénéficiaires du RSA, qui se décline en deux volets. D'un côté, le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour le secteur non marchand; de l'autre, le contrat initiative emploi (CIE) pour le secteur marchand.

Dans les deux cas, le Conseil général - dont l'une des principales missions est la gestion et le financement du Revenu de Solidarité Active - sert de relais entre les demandeurs d'emploi et les entreprises ou associations. Cette année, plus de 1200 contrats aidés vont être signés dans le département.

7%

Le taux de chômage dans les Yvelines au deuxième trimestre 2012. Malgré la crise, c'est le plus bas d'Ile-de-France et l'un des plus faibles de l'Hexagone.

Novacyt voit plus grand

La jeune société installée à Vélizy vient de mettre au point une technologie qui devrait révolutionner le marché des prélèvements de cellules et améliorer, notamment, le dépistage du cancer du col de l'utérus.

Il y a Hologic et BD, les deux géants américains; il y aura bientôt Novacyt. Après six ans de travail et de recherches, cette petite société yvelinoise, créée en 2006 et basée à Vélizy-Villacoublay, est en passe d'inonder le marché mondial de la cytologie médicale (N.D.L.R. : en biologie, c'est la science qui étudie la cellule vivante) grâce à une toute nouvelle technologie.

« Notre solution, la première entièrement automatisée, offre aux médecins un moyen précieux et simple de détection précoce de lésions précancéreuses et cancéreuses, notamment du cancer du col de l'utérus, un enjeu majeur de santé publique », souligne Eric Peltier, président de Novacyt.

Multiplier son chiffre d'affaires par vingt d'ici cinq ans

Le cancer du col de l'utérus est actuellement la deuxième cause de mortalité liée au cancer chez la femme dans le monde avec 250 000 décès (1 200 en France) et plus de 500 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année. « Ce taux de mortalité peut être baissé d'environ 70 % lorsque des moyens de dépistage comme la cytologie en milieu liquide sont mis en place », poursuit Eric Peltier.

Fort d'un million de tests routines réalisés depuis 2009, Novacyt atteint une maturité qui le place désormais comme un interlocuteur crédible et innovant. En France, la société a



Jean-Pierre Crinelli (à g.) et Eric Peltier, les deux créateurs de la société Novacyt, proposent des méthodes innovantes permettant d'optimiser le prélèvement et la conservation des cellules.

remporté ses trois derniers appels d'offre, en étant choisi par les CHU de Nice, Pointe-à-Pitre et Valenciennes. Mais le véritable objectif est de décrocher des contrats avec les Brics, ces pays émergents que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

« Jusqu'ici, on a travaillé en sous-marin, explique Jean-Pierre Crinelli, le directeur général de la société. Mais maintenant que notre tech-

nique est au point et que notre expérience est faite, on a envie de le faire savoir. Vu l'ampleur du marché à conquérir (un milliard d'euros), on espère multiplier par vingt notre chiffre d'affaires, jusqu'ici de l'ordre d'un million d'euros, d'ici cinq ans. »

Et développer ainsi la structure yvelinoise, en la faisant passer de cinq à une vingtaine d'employés d'ici deux-trois ans.



Les machines et les flacons sont protégés par plusieurs familles de brevets.

Le Conseil général à la base du projet

Le Conseil général a accordé en 2007 une aide de 272 000 € à la société Novacyt afin de développer son projet. « La condition sine qua non était de venir nous installer dans les Yvelines, ce que nous avons fait avec plaisir, se souvient Jean-Pierre Crinelli. Le Conseil général a rapidement cru en nous et nous a également fait bénéficier du plan « Yvelines Numérique » avec le raccordement à la fibre optique. Pour une petite entreprise comme nous, c'était un soutien important. »

Lucienne, 87 ans: « Ne pas hésiter à demander de l'aide »

Comme 17 000 Yvelinois, Lucienne bénéficie de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), un plan d'aide adapté à chaque niveau de dépendance.



Lucienne participe aux activités proposées par la CGL de son secteur, hébergée à Gerondicap (Domaine de Mérançais à Magny-les-Hameaux).

Du haut de ses 87 ans et de son balcon du 10^e étage, Lucienne Tartarin raconte avec sa gouaille réjouissante et lucide: « *J'ai toujours été très active; j'ai travaillé jusqu'à l'âge de 67 ans – caissière dans une brasserie parisienne – j'aimais tricoter, coudre, donner un coup de main aux Petites sœurs des pauvres. Aujourd'hui, je ne peux même plus faire mes courses. Il arrive un moment où on a besoin d'être aidé. Au début, j'ai hésité. On a sa fierté quand même! Mais il ne faut pas finalement.* »

Depuis 2008, elle bénéficie de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui lui permet notamment de payer, en partie, les services d'une aide ménagère et d'une auxiliaire de vie. « *On m'emmène faire mes courses. J'aime bien voir ce que j'achète.* »

« Je déteste la solitude »

Avec l'équipe médico-sociale de sa Coordination gérontologique locale (CGL Ville Nouvelle, elle habite Montigny), Lucienne dispose d'un plan d'aide adapté à son niveau de dépendance et d'un suivi lié à l'évolution de ses besoins. Grâce aux activités proposées par la CGL (du traditionnel loto estival à l'atelier d'écriture), Lucienne peut combattre son principal ennemi, l'isolement. « *Je déteste la solitude, j'ai besoin*

de sortir de chez moi et de voir du monde. J'aime beaucoup le Mérançais et ses activités mais il n'est pas facile de s'y rendre. C'est pourquoi j'attends avec impatience d'entrer en maison de retraite. J'ai déposé une demande à l'établissement « Ma Maison », tenue par les Petites sœurs des pauvres à Versailles. J'y connais déjà du monde.* » L'APA lui servira alors à financer une partie de la part dépendance de l'établissement.

Nouveau : un simulateur vous permet de calculer en ligne le montant de l'APA dont vous pourriez bénéficier (lire p. 32).

www.yvelines.fr/simulateur-apa

* Le Domaine de Mérançais à Magny-les-Hameaux héberge la CGL du secteur et le Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale (GCSMS) GERONDICAP. En savoir plus: Gerondicap.org

Un guide pour toute la famille



Distribué en mairie et disponible en téléchargement sur yvelines.fr, le nouveau guide de la famille du Conseil général est décliné en cinq volets: parents et enfants, jeunes, adultes en difficulté, personnes handicapées et personnes âgées. Il permet de connaître les dispositifs et les aides attribués selon son âge et sa situation.

356 places en établissements créées cette année

D'ici 2018, le Conseil général souhaite créer 1 000 places d'accueil supplémentaires en établissement pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Deux procédures d'appels à projet ont ainsi été lancées pour créer 4 lieux de vie pour personnes âgées autonomes pour une capacité globale de 84 places et 3 établissements et services pour personnes âgées dépendantes, pour une capacité globale de 272 lits et places.



+55%

Entre 2010 et 2020, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans dans les Yvelines va augmenter de 55 %, celui des personnes âgées de plus de 75 ans de 27 %.

24 heures avec les pompiers des Yvelines

Depuis plus de dix ans, les sapeurs-pompiers relèvent du Service départemental d'incendie et de secours et non plus des communes. Leur travail reste pour autant le même : venir en aide aux citoyens. Immersion dans leur quotidien.

Magnanville, dimanche, 7h30. Après un dernier passage de consignes avec l'équipe de la veille, les vingt pompiers de garde du centre de secours principal (CSP) entament leur journée. Pour eux, l'année s'articule selon un rythme bien spécifique : 24 heures de garde et 48 heures de repos. Pendant que le chef de garde effectue l'appel et attribue un piquet à chacun, c'est-à-dire un poste associé à un véhicule, le centre opérationnel de groupement (COG) traite déjà les premiers appels téléphoniques. Entre 250 et 300 par jour sur le secteur, qui couvre le quart nord-ouest du département. Cette fois, c'est une petite fille de 2 ans qui vient de convulser.

Passionnés et hyper entraînés

L'équipe de la première des trois ambulances, le VSAV1 (Véhicule de secours et d'assistance aux victimes), part sur l'intervention. Les autres membres, eux, travaillent à la caserne : vérification du matériel, nettoyage des véhicules, puis séance de sport... obliga-



Les pompiers du CSP Magnanville en intervention lors de l'incendie dans les locaux de Dunlopillo à Mantes-la-Jolie, le 26 août dernier.

toire. Une séance interrompue plusieurs fois par la sirène, qui indique de nouvelles « inters » (pour interventions) à couvrir : tentative de suicide, accident de voiture sur l'A13, blessé dans une enceinte sportive, mutilation. « 80 % des 8000 inters que nous effectuons au CSP de Magnanville chaque année sont des secours à personnes », explique l'adjudant-chef Dominique Haincourt. *Mais le bassin du Mantois est tellement varié que l'on peut aussi bien décaler (N.D.L.R. : partir en intervention) pour un feu de voiture en ville, une recherche de corps dans la Seine, un feu industriel dans des sites à risques classés Seveso... On a l'habitude de dire que celui qui vient ici voit en 5 ans ce*

que les autres voient en 10 ans. » Après une pause-déjeuner en groupe, l'après-midi s'articule autour d'un thème fort : l'entraînement. Encore et toujours. Trois heures quotidiennes de manœuvres pour répéter les mêmes gestes afin de ne jamais perdre son efficacité sur le terrain.

«Un rêve de gosse»

Les pompiers sont des hommes et femmes hyper entraînés, capables de maîtriser leur fatigue et leur peur. Mais ils sont surtout habités par la même passion pour leur métier. « Sauver des vies et éteindre des feux, c'était mon rêve de gosse », résume François, 31 ans et déjà 15 ans de boutique dont 9 en

tant que professionnel. Il va être servi. Un incendie dans les entrepôts du matelassier Dunlopillo à Mantes-la-Jolie vient de se déclarer. Tout le monde est réquisitionné car 2500 m² de marchandises sont en train de partir en fumée. S'engage une lutte de plusieurs heures pour venir à bout des flammes et préserver une grande partie de l'entrepôt : « Un feu comme on en voit tous les dix ans », confie Laurent après coup. À peine le temps de se poser que, déjà, la sirène retentit à nouveau : accident sur la voie publique, puis présence d'un chevreuil agonisant dans le jardin d'un particulier. La nuit ne fait que commencer.

100 000

Le nombre d'interventions par an dans les Yvelines. Une moyenne qui équivaut à une intervention toutes les 5 minutes et 25 secondes sur le territoire.

Patrick Sécardin

Directeur du Sdis 78*, classé 1^{re} catégorie

« Apporter un service efficace »

Vous êtes à la tête du Sdis 78 depuis plus d'un an. Quel premier bilan tirez-vous ?

Une chose est sûre, la boutique est bien tenue. Nous faisons partie des meilleurs services d'incendie et de secours de France et véhiculons une image de sérieux et de compétence. Notre marque de fabrique ? Le point d'honneur que nous mettons à offrir une formation élevée à nos sapeurs-pompiers volontaires. Quand un Yvelinois compose le 18 ou le 112 depuis son téléphone, il ne veut pas savoir s'il a en face de lui un professionnel ou un volontaire, il veut juste un service efficace.

Combien y a-t-il de pompiers dans les Yvelines ?

Près de 4000 personnes travaillent chez nous : 1250 sapeurs pompiers professionnels, 1750 pompiers volontaires, 700 doubles statuts et 180 personnels administratifs. À chaque instant, il y a 400 personnes de garde sur l'ensemble du territoire. Et pourtant, nous sommes parmi les départements de notre catégorie les moins chers ramené au coût par habitant (86 € par an contre une moyenne de 94 € en Ile-de-France).

Quels sont vos rapports avec le grand public ?

Nous avons un contact privilégié avec toutes les populations car nous sommes sur le terrain à leurs côtés tous les jours.

Le pompier ne vous juge pas, il est juste là pour votre bien quel que soit votre statut social ou vos antécédents. On ne se rend pas toujours compte à quel point le Sdis est un gage de stabilité sociale dans certains quartiers difficiles... même s'il y a des moments plus délicats de temps en temps, ne le cachons pas.

« 400 personnes de garde à chaque instant »

Quel regard portez-vous sur votre métier ?

Il évolue et se complexifie sans cesse ; surtout en ce qui concerne les incendies. Les nouvelles technologies de logement et de construction (N.D.L.R. : l'isolation acoustique et thermique en plastique ou en dérivés de pétrole, et le double voire le triple vitrage notamment) ont rendu les conditions d'interventions plus dangereuses et surnoises.

C'est-à-dire ?

Comment fait-on pour éteindre rapidement un feu concernant une installation de panneaux solaires sous tension permanente si l'on n'a pas reçu une formation supérieure en électricité ? Tout cela demande une grande technicité et donc, un coût supplémentaire de formation. Mais être sapeur-pompier, c'est aussi savoir s'adapter à toutes les situations...

* Sdis 78 : Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines



« Notre marque de fabrique ? La formation élevée que nous offrons à nos sapeurs-pompiers volontaires », explique le colonel Sécardin.

Un plan pour réhabiliter les casernes

Le Conseil général a entamé un plan d'action commun avec le Sdis 78 pour réhabiliter ou reconstruire des centres de secours plus modernes et fonctionnels. Outre les projets en cours de nouvelles casernes à Chanteloup-les-Vignes, Bréval, Les Mureaux et Méré, un projet départemental devrait voir le jour à Trappes d'ici quelques années. « Il comportera quatre pôles : le Codis (regroupement de trois centres d'appel actuels), la direction (regroupement des différents services administratifs), l'école départementale (car jusqu'ici pas de site d'entraînement dédié), et la logistique », explique Alexandre Joly, vice-président du Conseil général et président du conseil d'administration du Sdis 78.



PRÉPARER L'AVENIR DES JEUNES

Enseignement supérieur, apprentissage, bourse au mérite, aide au permis de conduire : le Conseil général investit pour favoriser la réussite des jeunes Yvelinois de 16 à 25 ans et leur permettre d'arriver armés sur le marché du travail.



O n résume trop souvent l'action d'un Conseil général en faveur de la jeunesse à la seule gestion des collèges. Pourtant, elle est bien plus large : développement de l'offre étudiante, renforcement et valorisation de la formation professionnelle, promotion de l'épanouissement personnel et social : le Conseil général est partout. Satisfait de pouvoir donner aux jeunes les outils pour réussir. Et soucieux de tout mettre en œuvre pour préparer dès aujourd'hui le personnel qualifié pour les emplois de demain.

L'université se déploie sur tout le territoire

Partenaire historique de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) depuis sa création en 1991, le Conseil général a largement contribué à financer son développement (48 M€ depuis 1990) sur tout le territoire.

Aujourd'hui, 19 000 étudiants sont inscrits à l'UVSQ. Et ce nombre ne va cesser de croître. Une

nouvelle faculté de médecine vient par exemple d'ouvrir ses portes à Montigny-le-Bretonneux, avec 1 200 étudiants et 300 chercheurs. À Mantes-la-Jolie, le chantier du pôle technologique universitaire termine sa première phase de travaux.

À Rambouillet, la Bergerie Nationale abrite déjà un laboratoire de recherche dédié à l'environnement et au développement durable.

Un pôle technologique, regroupant les activités de l'antenne rambolitaine de l'IUT de Vélizy, va s'y installer pour renforcer



30 M€ pour les résidences étudiantes

Prolongé en 2010, le budget du dispositif d'aide au financement des projets de résidences étudiantes a été porté à 30 M€ pour la période 2008-2014. Il vise à créer 3 000 places dans les communes accueillant un établissement d'enseignement universitaire ou une grande école. À cet effort du Conseil général, il faut ajouter le projet d'une résidence de 125 logements destinés aux chercheurs et doctorants non résidents en Ile-de-France. Elle sera située à Versailles.



19 000 étudiants sont inscrits à l'UVSQ. Un chiffre en perpétuelle augmentation.

l'implantation de l'UVSQ dans le sud des Yvelines et passer de 600 à 1 000 étudiants.

Avec l'arrivée de l'Institut d'Études Politiques à Saint-Germain-en-Laye (250 étudiants attendus en 2013, 1 000 d'ici à 2017) et celle de Vedecom (Institut d'excellence en énergie décarbonée) à Versailles-Satory (300 chercheurs à terme), le territoire des Yvelines dispose de tous les atouts pour être l'un des acteurs majeurs de la nouvelle « Université Paris Grand Ouest ». Ce pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES UPGO) regroupe les universités de Cergy-Pontoise et de Versailles-Saint-Quentin ainsi que 14 établissements d'enseignement supérieur. Il a pour objectif de mettre en œuvre des projets de recherche et de formation de haut niveau.

Une volonté partagée par Alain Schmitz, le président du Conseil général: « *Nous voulons soutenir le développement de pôles de proximité. Ils nous permettent de favoriser l'accès à la formation, ils représentent un gage d'attractivité et ils correspondent aux besoins des employeurs. Nous allons ainsi investir 9,5 M€ supplémentaires au cours des trois prochaines années en faveur de l'UVSQ.* »

Jean-Luc Vayssière

Président de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

« Des projets de formation et de recherche ambitieux »



©UVSQ

Créée il y a 21 ans, l'UVSQ poursuit sa croissance. Jusqu'où peut-elle aller ?

Nous avons accueilli l'an dernier 19 125 étudiants et j'espère que cette tendance va s'accroître. Mais la question de la taille est un peu réductrice. Princeton (États-Unis), dont la réputation est mondiale, n'accueille que 7 500 étudiants! La force de l'UVSQ, c'est de poursuivre son développement autour de projets de formation et de recherche ambitieux. Certains se structurent d'ailleurs autour de partenariats à l'international.

Vous êtes partie prenante du PRES UPGO et du campus Paris Saclay. Quel est l'intérêt de ces projets pour les Yvelines ?

Dans les deux cas, l'UVSQ s'est investie dans une logique de projets, de mutualisation, avec l'ambition d'un rayonnement plus important bien sûr mais aussi du développement de notre activité de recherche et de formation en prise avec les grandes questions sociétales.

C'est d'ailleurs une stratégie payante puisque l'UVSQ est par exemple lauréate de 4 laboratoires d'excellence dans les domaines des nanotechnologies, sciences de l'Univers et du patrimoine, de 2 Equipements d'excellence, et de l'institut Védécom qui associe l'UVSQ à PSA, Renault, Valéo...

On reproche parfois à l'université d'être trop éloignée des entreprises. Qu'en pensez-vous ?

Cette idée reçue est un héritage du passé. A l'UVSQ, il suffit de se pencher sur les nombreuses formations en apprentissage, sur les offres de stage et d'emplois déposées par les entreprises sur le portail Internet étudiant, sur les relations liées à la valorisation des activités de recherche, ou encore sur les chaires industrielles, pour comprendre combien les universités ont profondément changé en quelques années.

Paroles d'Yvelinois



Albane, 23 ans, Saint-Quentin

« Je vis à Paris mais j'ai choisi d'intégrer l'UVSQ de Saint-Quentin-en-Yvelines. Je recherchais un master réputé, qui allie à la fois théorie et pratique. J'ai donc fait des sacrifices au niveau des transports pour bénéficier d'un enseignement de qualité dans un cadre très agréable avec des infrastructures modernes et adaptées. »



Ronan, 24 ans, Viroflay

« Je suis actuellement en 2^e année d'école d'ingénieur à l'Isty (Institut des sciences et techniques des Yvelines) à Vélizy. J'y ai trouvé des cours avancés en base de données et business intelligence, qui devrait me permettre de m'insérer rapidement dans le milieu professionnel. »



Chaque année, le nombre d'apprentis croît de 3 à 4 %.

L'alternance a le vent en poupe

Hier principalement réservée aux élèves les moins studieux, la filière profes-

sionnelle revient aujourd'hui en pleine lumière. Plus de 10000 Yvelinois ont choisi l'apprentissage en alternance cette année. Un chiffre qui croît de 3 à 4 % par an. Pourquoi un tel essor? La quasi-assurance de déboucher sur un emploi pé-

renne dans un contexte économique morose est une première réponse. Mais pas seulement.

« C'est un système gagnant-gagnant, juge Henri Watrin, membre permanent de la Chambre de commerce et d'industrie des Yvelines et du Val-

d'Oise. *Les entreprises, qui ont de plus en plus besoin de sur-mesure, aiment prendre des apprentis pour les façonner exactement comme ils l'entendent. Quant aux jeunes, ils entrent enfin dans le concret en apprenant un métier sur le terrain et*

Paroles d'Yvelinois



Alex, 54 ans, Le Chesnay

« Boucher en centre-ville depuis 2009, j'aimerais prendre un apprenti en brevet professionnel. Médaillé d'or 2012 au concours international du boudin antillais notamment, je pense avoir un certain savoir-faire à transmettre. On a un beau métier, il faut le préserver et encourager les jeunes à reprendre le flambeau. »



Sarah, 19 ans, Saint-Arnoult-en-Yvelines

« J'ai débuté l'apprentissage à 16 ans par un CAP coiffure. Au début, c'est assez difficile, on n'a plus de vacances, plus de samedis, la vie sociale en prend un coup. Mais il faut savoir ce que l'on veut. J'ai un emploi du temps chargé mais je suis heureuse... et sûre de trouver un emploi à la fin de mes études. »

commencent à avoir une indépendance financière. Cela les responsabilise. » Afin de soutenir les jeunes qui ont choisi cette voie, le Conseil général a lancé, depuis le mois de septembre, une bourse aux apprentis (lire encadré ci-contre). Sous conditions de ressources, elle permet aux plus modestes de recevoir jusqu'à 150€ de subvention pour participer à l'achat de leur équipement professionnel.

« Je crois aux notions de l'apprentissage, assure Alain Schmitz, le président du Conseil général. Elles inculquent non seulement un savoir-faire mais aussi un savoir-être dans la vie active. Encore faut-il pouvoir bénéficier d'une formation de qualité. »

Directrice du centre de formation des apprentis (CFA), l'un des services de la chambre des métiers et de l'artisanat des Yvelines, Corynne Wolff voit passer 1500 élèves de 15 à 26 ans chaque année. Des jeunes

qu'elle voit grandir, évoluer et mûrir au fil de leur scolarité en CAP, Bac pro ou BTM dans l'un des 12 métiers proposés.

« On a à peu près tous les profils, constate-t-elle. On accueille même de plus en plus de migrants, c'est-à-dire de jeunes bacheliers ou étudiants qui se réorientent vers l'apprentissage. Tous font preuve de beaucoup de courage et d'abnégation pour leur jeune âge. Je les admire. On sent qu'ils ont déjà une vraie passion pour leur métier. » Et l'envie de remettre au premier plan ce que certains appellent « l'intelligence de la main ».

Une bourse de 150 euros pour les jeunes apprentis

Pour donner un coup de pouce aux Yvelinois entrant en première année de formation, le Conseil général a

lancé, au mois de septembre, une bourse aux apprentis. D'un montant de 150 € (pour une enveloppe globale de 200000 €), elle sera versée au cours de l'année scolaire et servira aux jeunes élèves à participer à l'achat de leur matériel professionnel suivant leur spécialité.

Pour bénéficier de cette aide, l'apprenti doit être domicilié dans les Yvelines, avoir entre 16 et 25 ans et être non imposable. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au mois de janvier 2013.

www.yvelines.fr/go/32



Du CFA de Versailles au titre de champion du monde

Alexis Bouillet n'a que 22 ans mais présente déjà un CV impressionnant. Responsable des pâtisseries au restaurant gastronomique « Le V » (2 étoiles au Guide Michelin) à Paris, il a fait ses classes pendant quatre ans au palace le Plaza Athénée.

« Si j'en suis là, c'est parce que j'ai toujours donné le meilleur de moi-même, mais c'est aussi parce que j'ai reçu une formation idéale au CFA de Versailles pour préparer mon BTM (brevet technique des métiers) en pâtisserie,



explique l'intéressé. Cela a été un vrai tremplin. »

En 2010, à 20 ans à peine, il est devenu champion du monde de pâtisserie en remportant la médaille d'or aux Olympiades des métiers, une compétition réservée aux jeunes de moins de 23 ans. « Cela m'a demandé énormément de préparation. Mais j'y ai gagné en confiance

et fait un pas de plus vers l'excellence. »

« C'est notre grande fierté », ne cache pas Corynne Wolff, la directrice du CFA Versailles.

85%

Le taux de jeunes passés par l'apprentissage trouvant un travail dès l'obtention de leur diplôme (selon la CCIV).



Yoan, 20 ans, Poissy

« Après une 1^{re} scientifique pas très convaincante, j'ai opté pour un bac professionnel prothèse dentaire en alternance. J'ai trouvé au CFA de Versailles une vraie belle école. J'ai le sentiment de suivre une formation efficace, je suis dans le concret. Et j'ai un petit salaire, donc un peu d'indépendance par rapport à mes parents. »



Mathilde, 29 ans, Versailles

« Après avoir raté le concours d'entrée à l'IUFM pour devenir professeur des écoles, je me suis complètement remise en question. À 24 ans, j'ai donc décidé de repartir en apprentissage en CAP coiffure dans le salon que mon père tient depuis 30 ans. Cinq ans après, je ne regrette pas mon choix. J'espère ouvrir bientôt mon propre salon. »

Coup de pouce pour soutenir les projets de chacun

www.yvelines.fr/projetsjeunes

Bourse aventure



Un projet d'utilité sociale? Le Conseil général soutient les projets personnels en accordant une bourse pouvant aller jusqu'à 6 100 € aux jeunes ou groupes de jeunes de plus de 18 ans résidant dans les Yvelines. Sport, culture, sciences, documentaire: l'éventail est large. « Sans cette subvention, je n'aurais jamais réussi à boucler mon budget et mon projet ne serait resté qu'un fantasme », apprécie Fouad, 21 ans, qui a bénéficié de la bourse aventure il y a deux ans.

Permis de conduire



Depuis janvier 2009, un dispositif prévoit de verser une aide forfaitaire de 500 € aux jeunes non imposables (ou dont les familles ne sont pas imposables) pour participer au coût du permis de conduire une fois le passage du code de la route réussi. En contrepartie, les aidés s'engagent à assurer une action civique de 20 à 40 heures dans les services du Conseil général ou d'associations partenaires. En 2011, 455 aides ont été versées. « Je ne savais même pas que cette subvention existait », confie Franck, 21 ans, qui vient de remplir un dossier, et qui sait que l'obtention de son permis l'aidera forcément à trouver un emploi.

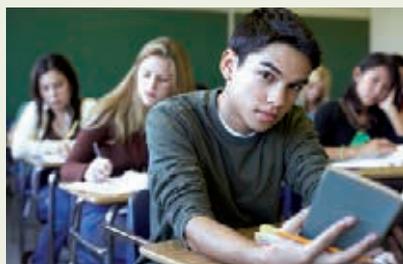
Projet humanitaire

Les voyages forment la jeunesse. « Découvrir d'autres horizons permet souvent de revenir chez soi avec un œil nouveau et plus simple », confirme Anaïs, de retour d'un séjour d'un mois et demi à Madagascar. C'est pourquoi le Conseil général propose de financer, via une subvention à une association yvelinoise compétente (œuvrant en faveur du tiers et quart monde), un voyage de quatre semaines minimum dans un pays en voie de développement (réservé aux majeurs).



Bourse au mérite

En 2011, 80 bacheliers avec la mention « Très Bien », ont reçu un chèque de 2 000 € de la part du Conseil général. Une bourse soumise à conditions de ressources qui permet aux jeunes qui la perçoivent de payer les frais d'inscription en études supérieures ou d'améliorer leur quotidien. « J'ai pu m'acheter un ordinateur portable et payer une partie de ma voiture », se félicite Matthieu, 20 ans, bachelier en 2010 aujourd'hui en école d'ingénieur.



Devenir animateur



Partir en colonie encadrer un groupe de jeunes? Oui. Mais encore faut-il être préparé. Parce que les frais de formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour centres de vacances et de loisirs, constituent souvent un frein à d'éventuelles vocations, le Conseil général attribue une aide de 138 € aux Yvelinois de 17 à 26 ans (N.D.L.R.: 168 € pour le BAFA, qui concerne les directeurs de centres). « C'est un de mes amis qui a profité du dispositif l'an passé qui m'a parlé de cette aide, explique Sofia, 19 ans. Je devrais passer ma formation avant la fin de l'année et, si tout se passe bien, je ferai ma première colo pour les vacances de février. »

Aide aux transports scolaires

Depuis la rentrée scolaire, le Conseil général a augmenté son aide aux familles dont les enfants empruntent les lignes régulières de transport en bus pour se rendre dans leur établissement scolaire. Ainsi, les tarifs de la carte bus scolaire (CSB) ont été revus à la baisse en ramenant la part restante à 91,90 € pour 2 ou 3 sections au lieu des 116,30 € pour 2 sections et 153,30 € pour 3 sections jusqu'ici en vigueur.

Aucune démarche n'est à entreprendre auprès du Conseil général des Yvelines, l'aide forfaitaire est versée directement aux organisateurs/transporteurs qui la déduisent du prix de vente facturé aux familles.

www.yvelines.fr/jeunesse/education/transports

Favoriser l'égalité des chances

Si la formation est une des priorités du Conseil général, elle ne constitue pas sa seule action en faveur des 16-25 ans. Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour aider les jeunes à réaliser leurs projets. Le financement du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), la « Bourse au mérite » et la « Bourse permis de conduire » sont parmi les plus connus. Plus de 450 Yvelinois ont ainsi reçu l'an dernier une subvention de 500€ pour financer leur permis de conduire en échange d'une action citoyenne. Le budget consacré au « permis de conduire » s'élève cette année à 300 000€, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport à 2011.

Plus originale, la « bourse aventure jeunes » (30 000€ par an) permet de soutenir des projets sportifs, culturels, scientifiques ou documentaires dont l'utilité concrète ou sociale est reconnue. Depuis 1995, près de 600 dossiers ont été reçus et 140 projets soutenus. Le dispositif « projet humanitaire » a pour sa part permis à plus d'un



L'association Passerelles de Guyancourt, ici lors d'un voyage à Madagascar.

millier de jeunes de participer à des actions de solidarité internationale depuis 1999. Ces différents coups de pouce sont une aubaine pour les jeunes qui ont des rêves plein la tête et qui sont suffisamment débrouillards pour les transformer en projets.

En ajoutant l'action du Conseil général pour augmenter le nombre de logements étudiants (lire l'encadré) et le fonds d'aide qui permet de secourir les jeunes en difficulté, le panorama de la politique en faveur des 16-25 ans dans les Yvelines est complet.

27,8%

des Yvelinois ont moins de 20 ans, soit 2 points au-dessus de la moyenne régionale. Les 15-24 ans représentent 10,6% de la population.

Paroles d'Yvelinois



Julie et Faustine, 22 ans, Montigny-le-Bretonneux

« Souhaitant réaliser un projet utile à notre avenir professionnel, nous avons créé l'association Thima, vouée à produire des documentaires. Grâce au dispositif *Bourse aventure* du Conseil général, nous sommes parties en Thaïlande filmer le quotidien des habitants en vue d'une expo photo sur le thème de l'eau. »



Rudy, 19 ans, Guyancourt

« Je suis parti au mois d'avril dernier pour participer à un projet de construction d'un orphelinat à Madagascar avec l'association Passerelles à Guyancourt. J'ai aussi fait de l'animation avec les jeunes Malgaches. Cette expérience m'a ouvert les yeux sur la pauvreté dans le monde et m'a donné envie de travailler plus tard avec les enfants en difficulté. »

Les Yvelines vues du Net



Nouveau: estimer son Allocation Personnalisée d'Autonomie en ligne

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une aide financière servant à rémunérer le(s) personne(s) qui viennent au domicile des seniors pour les aider dans leurs gestes quotidiens. Un simulateur est désormais disponible sur le site Internet du Conseil général pour vous permettre d'évaluer le montant mensuel de l'APA dont vous pourriez bénéficier. À noter qu'il existe également un simulateur en ligne pour le programme national « Habiter mieux ».

■ www.yvelines.fr/simulateur-apa

Une lettre d'information pour ne rien rater de l'actu

La newsletter bimensuelle du Conseil général est disponible depuis le mois de juin dernier. Elle informe sur les actions menées par le Département et publie des actualités valorisant les Yvelines. Pour vous abonner, rien de plus simple, il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site Internet et d'y entrer votre adresse e-mail. La demande est aussitôt prise en compte et vous recevrez la prochaine newsletter directement dans votre boîte mail.

■ www.yvelines.fr

Une exposition virtuelle qui raconte les Yvelines

Découvrez les Yvelines de 1890 à 1920 grâce aux instantanés capturés par les cartes postales de l'époque. Le site Internet des Archives départementales en propose une sélection à partir de 4 thèmes illustrant le territoire: la Seine, les activités industrielles, l'aéronautique et les fêtes et spectacles. La collection s'enrichit constamment et vient ainsi agrandir cette exposition virtuelle. Une manière originale de découvrir l'histoire locale!

■ <http://archives.yvelines.fr>



EN BREF

L'annuaire de la coopération internationale est en ligne!



Depuis 2006, le Conseil général apporte une aide financière aux associations, collectivités locales et collèges yvelinois qui mettent en œuvre des actions de solidarité internationale. Petite nouveauté: vous pouvez désormais retrouver le réseau des acteurs yvelinois de la coopération internationale dans l'annuaire du site Internet du Conseil général (organismes d'appui et d'accompagnement, partenaires financiers, etc.).

www.yvelines.fr/cooperation-internationale

Les Yvelines font (aussi) leur cinéma sur Flickr

Vous avez aimé les séances de cinéma en plein air organisées par le Conseil général cet été? Ou vous souhaitez simplement avoir un aperçu de ces rendez-vous auxquels vous n'avez pu participer? Découvrez dès à présent l'album photo de l'événement sur la photothèque du Conseil général! Organisée dans 27 communes yvelinoises, l'opération a permis de projeter, avant chaque film, une présentation des actions du Conseil général en faveur de la commune concernée.

■ www.flickr.com/photos/yvelines

Découvrez l'agenda du Conseil général

Le site Internet du Conseil général dispose désormais d'un agenda permettant de suivre les diverses activités proposées dans les Yvelines. Loisirs, culture, sport..., vous disposez d'un outil efficace pour retrouver tous les événements organisés par le Département. Une sélection de rendez-vous est proposée dès la page d'accueil du site.

■ www.yvelines.fr/agenda





L'atrium central du collège Auguste-Renoir à Chatou.

©CG78 - E-Media/L. Schmeiter

Visite guidée d'un collège écolo

À Chatou, le nouveau collège Auguste-Renoir est certifié HQE (Haute Qualité Environnementale) et labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation). Les élèves, eux, profitent surtout de la nouvelle fonctionnalité de l'établissement.

Livré en mars et inauguré en septembre, le nouveau collège Auguste-Renoir de Chatou a coûté 23 M€ au Conseil général. Très fonctionnel, avec ses salles de classe réparties sur trois niveaux autour de l'atrium central – « *les élèves ne peuvent plus se perdre dans les couloirs* », sourit la principale Annette Collau – et équipé des derniers outils technologiques, l'établissement est le premier des Yvelines à être certifié HQE et labellisé BBC. Qu'est ce que cela change ? Rien en apparence. L'eau, chaude et froide, coule dans les tuyaux, l'électricité alimente les ampoules, et il y

a du chauffage dans toutes les pièces. Mais l'eau est chaude grâce aux panneaux solaires et à la géothermie, tout comme le chauffage, dont le bâtiment a moins besoin grâce à l'isolation thermique (des terrasses végétalisées sont installées sur le toit) et à la ventilation double-flux.

La lumière s'éteint toute seule dans les classes

La verrière permet de limiter le recours à la lumière artificielle. Et les chasses

d'eau des sanitaires sont alimentées par des eaux de pluie stockées dans des bassins de récupération. Même les eaux usées en salles de sciences bénéficient d'un traitement spécifique. Seule une balade dans le sous-sol du collège, où toute la machinerie se trouve, permet de comprendre à quel point l'efficacité énergétique et le développement durable sont au cœur de la conception de l'établissement. Bien sûr, les élèves savent que des sondes géothermiques alimentent une pompe à chaleur, que le collège revend la production en électricité de ses panneaux photovoltaïques ou que la lumière s'éteint toute seule lorsqu'ils

sortent d'une pièce. Rompus aux exigences écologiques, les collégiens profitent surtout de « *salles de cours plus confortables* », d'une nouvelle cantine « *plus lumineuse et moins bruyante* » et d'un bâtiment « *plus joli, plus clair et plus spacieux* » pendant que les professeurs louent « *le confort acoustique* » et une nouvelle organisation qui apporte « *plus de respect et de calme* ». Aménagée cet été, la nouvelle cour – immense – complète l'établissement. Doucement, les plantes vertes vont pousser pour habiller le paysage de ce collège moderne et exemplaire appelé à devenir la norme.

Et si vous optiez pour la médiation familiale ?

Le Conseil général soutient financièrement les associations de médiation intervenant sur son territoire pour mieux aider les Yvelinois à apaiser un conflit et trouver une solution pérenne.



Près de 400 couples vont passer devant un médiateur familial avant la fin de l'année. Principal point d'achoppement : la garde des enfants.

Il y a quatre mois, Paul et Clothilde ont décidé de mettre un terme à leur relation après cinq ans de vie commune. Plus que l'acceptation de la fin de leur histoire, c'est l'idée de devoir « couper en deux » leur fille, Emma, 3 ans, qui leur semble impossible. Tous deux campent sur leur position, rejetant la faute sur l'autre et réclamant la garde exclusive de l'enfant. Sur les conseils d'un ami, ils se sont rendus dans une association de médiation civile pour tenter de résoudre leur conflit. Comme

eux, près de 400 couples passeront devant l'un des médiateurs familiaux du département d'ici la fin de l'année.

« Les séparations représentent 80 à 90 % des affaires de médiation familiale », explique Philippe Riaud, directeur du centre Yvelines médiation (CYM). *Souvent, la famille se retrouve fragilisée par une situation qui entretient une rupture de la communication. Comme il s'agit d'une démarche volontaire, le plus dur est d'obtenir l'accord des deux personnes pour entamer la médiation. Mais une fois qu'elles se sont assises autour de la table, elles trouvent un accord dans plus de 60 % des cas.* Au CYM, 45 médiateurs qualifiés interviennent auprès des familles dans l'une des treize antennes de l'association. Neutres et im-

partiaux, ces derniers doivent être en mesure d'amener leurs interlocuteurs à trouver eux-mêmes les solutions tout en vérifiant qu'il n'y a pas emprise de l'un sur l'autre dans la décision finale. « On dit qu'un bon médiateur est plus accoucheur qu'aviseur », reprend Philippe Riaud. *On n'est pas là pour faire du coaching mais pour tenter de restaurer le dialogue en provoquant une prise de conscience chez l'autre.* Depuis 1999, le Conseil gé-

néral soutient financièrement les associations de médiation intervenant sur son territoire. Paul et Clothilde, qui après cinq séances ont accepté l'idée d'une garde partagée, peuvent en témoigner.

Les cinq associations de médiation conventionnées : APME Médiation, Centre Yvelines Médiation, Ile-de-France Médiation, Médiateurs dans la Ville, Association pour le couple et l'enfant. Le Conseil général subventionne également l'ARPE (Aide à la Rencontre Parents-Enfants).

2 à 131

En euros, le prix par personne d'une séance de médiation dans l'une des cinq associations conventionnées par le Conseil général (barème établi par la Caisse d'Allocations Familiales).

« Cela nous a permis d'avancer »

Divorce, succession, rupture des liens parents-enfants, mais également problème de voisinage ou de logement, surconsommation, litige immobilier : la médiation civile couvre tous les thèmes de la vie courante. Avec une efficacité de plus en plus reconnue : « Cela nous a permis d'avancer, d'ouvrir les yeux sur certaines choses et de faire un pas l'un vers l'autre », reconnaît Nathalie, propriétaire d'un appartement à Poissy et en plein imbroglio avec son locataire. « Encore faut-il vouloir s'en sortir », contrebalance Laurence, une Versaillaise. *Après une séance, mon mari n'a jamais voulu revenir. Notre séparation n'avance pas, il va falloir aller devant les tribunaux.*

www.yvelines.fr/mediation-familiale

Conseil général des Yvelines Acteur engagé de toutes les solidarités

Toutes les aides départementales sont sur www.yvelines.fr/guide-de-la-famille

Dépendance liée à l'âge ou au handicap, problèmes financiers ou professionnels, grossesse et éducation des enfants, prise d'indépendance des jeunes... La mission de votre Conseil général est de vous aider dans votre quotidien.

L'action sociale en Yvelines c'est :

- 40 % du budget départemental
- 25% des agents du Conseil général mobilisés
- 220 000 personnes accueillies chaque année dans les locaux du Département.

Orienter

Écouter

Conseiller

Accueillir

Soutenir

Protéger

Prévenir



« Les Yvelines font leur cinéma »



Carton plein pour « Les Yvelines font leur cinéma »! Lancée par le Conseil général pour inviter les habitants à découvrir son action sur le territoire, l'opération a remporté un franc succès pour sa 1^{re} édition. Du 24 août au 15 septembre, 27 séances de cinéma en plein air ont ainsi été proposées gratuitement. Qu'elles se déroulent en zone rurale (à Blaru), dans des lieux populaires (à Trappes sur la photo), ou sur des sites patrimoniaux appartenant au Conseil général (Domaine de Madame Elisabeth à Versailles), les projections ont ravi les Yvelinois et resserré un peu plus les liens entre les communes et l'institution départementale.

», une première réussie!



Lors d'une séance au mail de l'aqueduc à Trappes.

Les sorties pour enfants à ne pas rater

Cowboys et indiens

La Bergerie Nationale de Rambouillet ouvrira son ranch pendant les vacances de la Toussaint, du 27 octobre au 10 novembre. Il faudra choisir entre le camp des cowboys et celui des indiens avant de participer aux animations. Sans oublier la visite de la ferme, les soins aux animaux, la traite des chèvres... Tarifs: 5,50 €; de 3 à 12 ans: 4 € (gratuit pour les -3 ans).

www.bergerie-nationale.educagri.fr



Devenez marmitons!

Du 27 octobre au 10 novembre, Toques & Marmitons à Versailles propose de nombreux ateliers pour les enfants de 6 à 16 ans, où la fête d'Halloween sera mise en avant.

www.toquesetmarmitons.fr

« Je suis un petit Cro-magnon »

Le musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye propose, le 29 octobre, de se glisser dans la peau d'enfants préhistoriques et de découvrir l'environnement d'alors, posant un autre regard sur les collections du musée. Entrée: 4,50 €.

www.musee-archeologienationale.fr



C'est au château de Coubertin que Rodin a réalisé plusieurs de ses œuvres.

© Bruno Raoux

La Fondation de Coubertin : un patrimoine dédié à la création

Situé dans la paroisse de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le domaine de Coubertin fut pendant 400 ans la propriété de la famille de Coubertin. Il abrite aujourd'hui la Fondation éponyme.

C'est en 1577 que Jean Frey achète le fief de Coubertin dont il accole le nom à son patronyme ainsi que la ferme de la Verrière. La famille sera rendue célèbre grâce à l'action zélée du baron Pierre de Coubertin qui, en 1896, obtint après beaucoup d'efforts, la restauration des Jeux Olympiques. Après la Seconde guerre mondiale, Yvonne de Coubertin, sa nièce, soucieuse d'assurer la pérennité de la propriété familiale, crée avec Jean Bernard, rénovateur du Compagnonnage du Devoir du Tour de France, la Fondation de Coubertin dont les statuts et la reconnaissance d'utilité publique sont approuvés par le Conseil d'Etat en 1973.

La Fondation de Coubertin est une institution originale de formation et de production d'artisanat d'art dont les

revenus permettent d'entretenir le Domaine et d'organiser des activités pédagogiques et culturelles. Chaque année, une trentaine de jeunes professionnels particulièrement méritants sont accueillis à la Fondation, qui assure à la fois l'hébergement et l'enseignement des pensionnaires. Les Ateliers Saint-Jacques, menuiserie-agencement, métallerie-feronnerie d'art, taille de pierre et fonderie d'art, leur permettent de perfectionner leur métier en participant à des travaux de grande qualité. C'est ainsi qu'y fut réalisée en 1981 la première *Porte de l'Enfer* de Rodin, confiée par le musée Rodin. Plus récemment, la grille clôturant la Cour de marbre du château de Versailles et la statue de Louis XIV, avant son installation sur la Place d'armes, sont passées par ces ateliers.

Le château auquel on ac-

cède par une allée bordée d'une triple rangée de tilleuls, a été bâti au XVII^e siècle, aménagé au XVIII^e et souvent remanié. Il abrite une bibliothèque prestigieuse comptant près de 3000 volumes.

Des expositions de sculptures au Jardin des bronzes

En 1863, l'ensemble du domaine couvrait 260 ha. Yvonne de Coubertin légua à sa mort, en 1974, 29 ha de parc à la Fondation. La Fondation abrite également un musée, constitué autour de l'œuvre de Joseph Bernard (1866-1931), père de Jean Bernard, et dédié à la sculpture, de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Les œuvres sont exposées dans le Jardin des bronzes, le parc à l'anglaise

© Valérie Montabetti



Le Nocher de Karel.

et à l'intérieur du château. Le musée ouvre de mai à juillet pour présenter des expositions temporaires de sculpture, contemporaine ou patrimoniale, ainsi que pendant les Journées du Patrimoine.

Domaine de Coubertin à Saint-Rémy-les-Chevreuse

Accès au musée : Plein tarif : 4 euros. Tarif réduit : 2,50 euros pour les demandeurs d'emploi & bénéficiaires du RSA. L'entrée est gratuite pour les moins de 26 ans.

www.coubertin.fr

Marguerite Duras, vingt ans à Neauphle-le-Château

L'écrivain et réalisatrice a acheté, en 1958, une maison de campagne à Neauphle-le-Château. Elle y a vécu une vingtaine d'années.



L'écrivain dans le jardin de sa maison, à Neauphle-le-Château, le 18 mars 1961 (Archives des Yvelines - Fonds Lattes).

« *Quand je n'écris pas, je me lance dans ma maison de campagne, là à Neauphle, et je travaille comme une brute* », écrit Marguerite Duras. Pendant 20 ans, entre travail intense et forte dépendance à l'alcool, elle y produit la plupart de ses textes, pour ses livres et ses films. « *C'est le lieu du monde où j'ai le plus habité* », dit-elle encore dans une vidéo disponible sur le site de l'Institut national de l'audiovisuel (ina.fr).

« Le lieu du monde où j'ai le plus habité »

Marguerite Duras, auteur, dramaturge et cinéaste, de son vrai nom Marguerite Donnadiou, naît le 4 avril 1914 à Gia Dinh, une ville de la banlieue nord de Saïgon. Elle passe toute son enfance au Vietnam et s'installe en France après son baccalauréat, pour poursuivre ses études. Elle entame alors une œuvre caractérisée par sa diversité et sa modernité, renouvelant le genre littéraire et bousculant les conventions théâtrales et cinématographiques.

L'écrivain est révélé en 1950 par un roman d'inspiration autobiographique, *Barrage contre le Pacifique*, bientôt suivi de plusieurs ouvrages dans lesquels sa personnalité de romancière s'affirme à

travers la déstructuration des phrases, des personnages, de l'action et du temps. *L'Amant*, prix Goncourt 1984, remporte un immense succès.

Elle écrit également pour le théâtre et pour le cinéma avant de devenir elle-même réalisatrice, insatisfaite des adaptations de ses romans. Son premier film, *Détruire*, est tourné en 1969.

Militante engagée, elle adhère au PCF de 1944 à 1950, prend parti contre la guerre d'Algérie, se trouve en première ligne aux côtés des étudiants en mai 1968 et signe *Le Manifeste* – avec, entre autres, Simone de Beauvoir et Jeanne Moreau – réclamant l'abolition de la loi contre l'avortement. Elle meurt à Paris, le 3 mars 1996, à presque 82 ans.

78 personnalités pour illustrer les Yvelines



Le portrait de Marguerite Duras ci-dessus est extrait du livre « 78 personnalités illustrent les Yvelines » édité par les Archives des Yvelines au printemps dernier. Prix public : 15 €.

11 juillet 1811

Première pierre du pont de Maisons-Laffitte

Le premier pont reliant Maisons-Laffitte à Sartrouville date de 1811. Jusqu'à cette date, il fallait emprunter le bac pour traverser la Seine. L'anecdote raconte que Napoléon I^{er}, au cours d'une halte au château de Maisons, tomba à l'eau lors de sa traversée et fut repêché par un jardinier. Il aurait ordonné la construction d'un pont sur le champ. Une autre version fait état de son impatience face à la lenteur du mode de transport. Il est vraisemblable que l'intense politique de travaux publics menée à cette période, en écho aux réclamations des habitants, fut à l'origine de cette décision. Au fil de l'histoire, cet ouvrage d'art tout particulièrement stratégique, doublé d'un pont de chemin de fer dans les années 1840, connut plusieurs destructions et reconstructions.



Le Pont de Maisons-Laffitte et l'embarcadère des bateaux à vapeur au milieu du XIX^e siècle.

La rubrique « Histoire et Patrimoine » a été réalisée avec le concours des Archives départementales des Yvelines.

■ www.archives.yvelines.fr

Grégory Baugé

Vice-champion olympique de cyclisme sur piste

« Décrocher l'or à Rio »

Avec le recul, quel est votre sentiment sur ces deux médailles d'argent olympiques récoltées à Londres cet été ?

Je suis vraiment partagé. En tant que champion du monde, j'étais allé à Londres pour le titre olympique. Donc, partir sur une défaite, même en finale, c'est toujours très frustrant. Sur le coup, j'avais vraiment les boules. Mais après, on relativise. Je sais que j'ai tout donné, que j'ai fait le boulot... Et que j'ai donné pas mal de plaisir aux gens, si j'en crois l'accueil formidable que j'ai reçu en rentrant en France.

L'or olympique, c'est le seul titre qui vous manque...

C'est vrai. J'ai été champion de France, d'Europe et du monde en individuel ou par équipes. J'ai décroché une médaille d'argent aux JO de Pékin en 2008 et deux autres à Londres cet été. Il va falloir se remobiliser pour essayer de repartir sur une olympiade, j'aurai 31 ans



©FFC/Patrick Pichon.

dans quatre ans à Rio (N.D.L.R.: les J.O. 2016 auront lieu au Brésil). J'ai hésité pendant des semaines.

Et quelle est votre décision ?

Je veux ces médailles d'or, en individuel et par équipes. Je veux aller les chercher à Rio. Les Britanniques ont su faire des choix payants pour gagner à Londres. À nous de nous en inspirer pour ne plus être des « Poulidor ». Je domine cette discipline depuis quatre ans. J'ai raté un objectif mais j'ai envie de rebondir. J'espère que la France va se donner les moyens de retrouver la plus haute marche du podium.

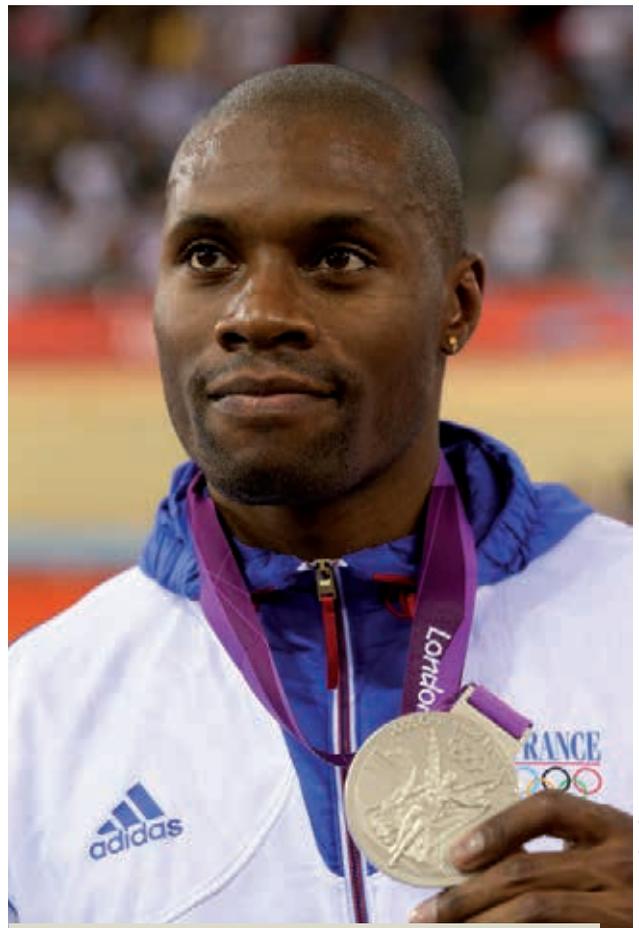
« Le vélodrome de Saint-Quentin ? L'outil idéal »

Que manque-t-il ?

Le haut niveau se joue sur des détails, il y a plein de paramètres qui entrent en compte. 1 % de plus ou de moins dans une préparation, ça fait souvent la différence. A nous de trouver les outils ou les méthodes pour aller chercher ce 1 % supplémentaire.

Vous avez passé 20 ans dans les Yvelines. Quels liens conservez-vous avec le département ?

Je suis né à Maisons-Laffitte, j'ai grandi à Gargenville – où mon père habite toujours – et j'ai de la famille à Achères, Poissy et Andrésy. Je reste donc lié



©FFC/Patrick Pichon.

Double médaillé d'argent à Londres, le pistard Grégory Baugé ne sait pas encore s'il participera aux prochains Jeux Olympiques au Brésil dans quatre ans.

aux Yvelines, même si je n'y habite plus et n'y suis plus licencié.

Que pensez-vous du futur vélodrome à Saint-Quentin-en-Yvelines ?

C'est un beau projet. Même s'il en existe déjà un à Bordeaux, il manquait un vélodrome dans la région parisienne. Les pistes d'en-

traînement à l'Insep ne sont pas homologuées, on ne court pas en conditions réelles. On va donc se retrouver avec un outil idéal. Maintenant, il va falloir faire vivre le lieu. J'espère qu'il servira à accueillir de grandes manifestations internationales et mettra en lumière le cyclisme sur piste, petit frère oublié de la route.

La Fédération attend son écrin

Prévu pour le printemps 2013, le centre national du cyclisme de Saint-Quentin-en-Yvelines entre dans sa dernière phase de travaux. Le projet, soutenu par le Conseil général, est très attendu par la Fédération française, qui y installera son siège et verra s'y implanter un institut de formation moderne.

Le handisport comme vecteur d'intégration

Au-delà de la performance sportive, la pratique d'une discipline handisport permet souvent aux personnes handicapées de sortir de l'isolement et de reprendre goût à la vie et au partage.

« Quand j'ai perdu l'usage de mes deux jambes à la suite d'un accident de voiture, j'ai cru que ma vie s'arrêtait. Je me suis replié sur moi-même pendant près de trois ans. Puis j'ai découvert le handisport; d'abord le basket-ball puis le tennis en fauteuil. Et là, ça a été une révélation. Comme une renaissance. »

A l'instar de Régis, la majorité des personnes handicapées pratiquent une activité sportive pour retrouver des sensations « d'avant »: liberté, dépassement de soi, ouverture aux autres, partage.

« Le plus difficile est de faire le premier pas »

« Le sport a toujours été l'un des meilleurs vecteurs d'intégration sociale, chez les valides comme chez nous, confie Laurent Le Com, président du comité handisport* des Yvelines. *Le plus important, et souvent le plus difficile, est de faire le premier pas.* »

Anonyme à sa création en 1977, l'instance départementale handisport, basée à Montigny-le-Bretonneux depuis quatre

ans, compte aujourd'hui 383 licenciés répartis à travers les 22 clubs affiliés, ce qui en fait la troisième plus importante d'Ile-de-France derrière Paris et les Hauts-de-Seine.

Soutenu par le Conseil général à travers un contrat d'objectifs et de moyens, le comité des Yvelines mène régulièrement des actions de sensibilisation et de promotion de la pratique handisport pour faire en sorte qu'il ne soit pas seulement considéré comme une structure pour le sport de haut niveau. Avec un leitmotiv: rompre l'isolement des handicapés en leur redonnant plaisir et confiance grâce au sport.

** Il est important de différencier le handisport (pour personnes avec un handicap physique, moteur ou sensoriel) du sport adapté (handicap mental).*

Trois médaillés yvelinois aux Jeux Paralympiques

Quatre Yvelinois ont participé aux Jeux paralympiques de Londres, du 29 août au 9 septembre, et trois ont été médaillés: Nicolas Peifer et Frédéric Cattaneo (tennis fauteuil) ont décroché l'argent, et Nantena Keita (athlétisme) le bronze. Quant à elle, Florence Sireau-Gossiaux (tennis de table) n'a pas réussi à concrétiser ses espoirs.

Les champions de France à l'honneur



© F. Porvilic

120 champions de France (40 scolaires et 80 fédéraux) vont être mis à l'honneur par le Conseil général, courant novembre au salon des Aigles de l'hôtel du Département, à Versailles. 120 hommes et femmes qui ont porté haut les couleurs yvelinoises la saison dernière et qui contribuent à donner une image positive et dynamique au département. Les 10 athlètes licenciés dans les Yvelines et présents aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, parmi lesquels Nantenin Keita (photo), seront également récompensés.

Sartrouville, roi du triathlon!

La section triathlon de l'Entente Cycliste de Sartrouville (ECS) a réussi l'exploit de placer trois de ses hommes sur le podium olympique des J.O. de Londres. Devant son public, le Britannique Alistair Brownlee a remporté la médaille d'or devant l'Espagnol Javier Gomez et Jonathan Brownlee, le frère cadet d'Alistair. Déjà en 2008 à Pékin, les Sartrouillois avaient vu triompher l'un des leurs en la personne de l'Allemand Jan Frodeno. « Réunir les trois meilleurs triathlètes du monde et les faire courir ensemble sous le même maillot est notre plus grande fierté », se félicite Denis Véron, le président de l'ECS.



Il existe 22 clubs Handisport dans les Yvelines.

Découvrir l'œuvre de Georges Lacombe

Le peintre et sculpteur, membre du groupe des nabis, est à l'honneur des musées Maurice-Denis à Saint-Germain-en-Laye et Lambinet à Versailles, du 13 novembre au 17 février 2013.

C'est la première exposition dédiée à Georges Lacombe depuis une quinzaine d'années. Organisée par le musée départemental Maurice-Denis à Saint-Germain-en-Laye avec le concours du musée Lambinet à Versailles, ville natale de l'artiste (1868-1916), cette grande rétrospective présente plus de 150 œuvres.

Aux côtés des œuvres majeures et connues, on peut admirer des inédits retrouvés récemment. Sculptures, peintures et dessins sont réunis grâce à de nombreux prêts en provenance de collections publiques et privées, françaises et étrangères. Le tout donne une nouvelle dimension au travail de Georges Lacombe. Ses sculptures, notamment, apparaissent de plus en plus comme le chaînon manquant entre le post-impressionnisme et le fauvisme.



Aurore, Georges Lacombe, 1908 - 1909.

©Studio Seberr Photographes.

Peintures et sculptures au musée Maurice-Denis

Introduit en 1893 dans le groupe des nabis par Paul Sérusier, Georges Lacombe a rencontré Gauguin (1894), s'est fasciné pour le japonisme, a évolué vers le classicisme et expérimenté le néo-impressionnisme avec Théo Van Rysselberghe. L'exposition – avec les peintures et les sculptures au musée départemental Maurice-Denis et les dessins au musée Lambinet – se déploie en chapitres chronologiques et présente des aspects tels que le goût de l'artiste pour la caricature, son intérêt pour les sciences, ses liens avec le théâtre, et, au travers de documents inédits, permet de découvrir la richesse des univers de Georges Lacombe.



Vorhor, vague verte, Georges Lacombe, vers 1896-1897.

©Indianapolis Museum of art. Gift of the Alliance of the Indianapolis Museum of Art.

Informations pratiques

Musée Lambinet

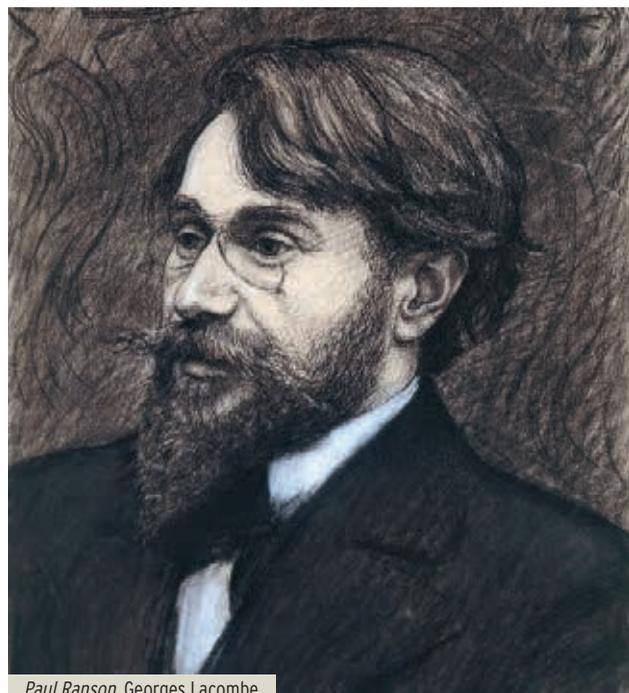
54, boulevard de la Reine, 78 000 Versailles
Tél.: 0139 50 30 32
musee.lambinet@versailles.fr

Musée départemental Maurice Denis

2 bis, rue Maurice Denis 78102 Saint-Germain-en-Laye cedex
Tél.: 01397377 87
museemauricedenis@yvelines.fr
www.museemauricedenis.yvelines.fr

Ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 17h30; les samedis, dimanches et jours fériés (sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre), de 10h à 18h30; jusqu'à 21h le 1^{er} jeudi du mois.

Plein tarif: 4,50 €, tarif réduit: 2,50 €, gratuit pour les moins de 26 ans, gratuit pour tous chaque premier dimanche du mois.



Paul Ranson, Georges Lacombe.

©Musée départemental Maurice Denis (J.-Y. Lacote)

Bien choisir son école de musique



Cours de harpe au Conservatoire de Mantes.

Les écoles de musique, de danse, de théâtre (parfois les trois à la fois), de tailles diverses, à la ville et à la campagne, proposent des enseignements éclectiques sur tout le territoire. Exemple à Mantes-en-Yvelines.

A Magnanville, l'école des 4z'arts rassemble 650 élèves. Avec 35 enseignants et 20 disciplines – musique, danse et théâtre – elle propose des cours dans 20 salles réparties sur Magnanville, Buchelay, Rosny-sur-Seine et Mantes-la-Ville. Sur le même territoire, l'ENM (Ecole nationale de musique), aujourd'hui labellisée Conservatoire à rayonnement départemental, regroupe 1250 élèves, 75 enseignants et plus de 100 disciplines toutes autour de la musique, de la danse et du théâtre.

Entre les deux écoles, très différentes au premier abord, l'harmonie règne chaque jour un peu plus. « *Un travail en réseau*

s'est mis en place depuis deux ans, explique Sophie Bogréau, chargée de l'action culturelle du CRD. *Chaque école doit conserver son identité mais on harmonise notre communication, nos tarifs et même nos modalités d'inscription.* »

« Apprendre à jouer ensemble »

Tournée vers les arts de la scène, les 4z'arts ne font pas de l'apprentissage du solfège, par exemple, une obligation. « *L'objectif est d'apprendre à jouer ensemble et en public* », confie Alain Léamauff, le directeur des 4z'arts. Au Conservatoire, l'enseignement est plus académique

« *mais pas élitiste. Nous cherchons surtout à former de bons amateurs et provoquer la curiosité artistique car seule une petite partie de nos élèves deviendra professionnelle* ».

Selon le quotient familial, l'enseignement d'un instrument peut coûter de 150 à 500 € par an. Dans les Yvelines, 75 écoles reçoivent le soutien du Conseil général qui leur consacre plus de 1,5 M€ par an avec la volonté d'encourager et de diffuser les pratiques artistiques. Eclectiques, elles gardent en commun l'envie de favoriser les rencontres entre amateurs et professionnels et partager leur passion avec un large public.

Novembre :

le mois du « docu »

Des projections de films documentaires, comme *La cuisine en héritage*, *Citoyens de demain*, *Bébés* ou *La fabrique des jeunes footballeurs*, sont organisées dans les bibliothèques du 1^{er} au 30 novembre à l'occasion du Mois du documentaire. Proposées par la Bibliothèque départementale des Yvelines, les séances sont souvent accompagnées de débats, d'ateliers d'écriture ou d'animations.

www.yvelines.fr/go/33

N'en jetez plus !

Et habitez écologique

L'exposition itinérante conçue et réalisée par la Cité de l'architecture et du patrimoine se promène dans les Yvelines jusqu'au 25 avril 2013. Elle présente un univers intérieur dans lequel sont expliquées les bonnes pratiques liées à l'habitat, incitant à la révolution de nos comportements individuels.

www.yvelines.fr/go/34

Les Yvelines

en cartes postales

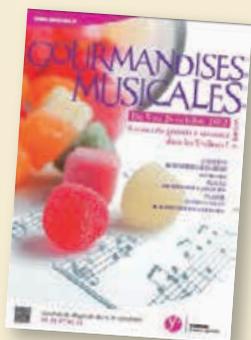
Recto verso, l'exposition inédite de cartes postales racontant l'histoire du département de 1890 à 1920 se visite à l'Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth, à Versailles (26 rue Champ Lagarde), jusqu'au 3 février 2013. Ouvert du jeudi au dimanche, de 13h à 17h30. Entrée libre.

www.yvelines.fr/rectoverso



JUSQU'AU 26 OCTOBRE

Gourmandises musicales



3^e édition. Huit concerts gratuits de musique classique avec une programmation qui associe têtes d'affiches et jeunes talents. Réservation obligatoire: 01 39 07 85 45

DU 27 OCTOBRE
AU 7 NOVEMBRE

« Les cowboys et les Indiens »

À la Bergerie Nationale de Rambouillet. Il faudra choisir son camp, celui des cowboys dans leur ranch ou celui des indiens dans leurs tipis! Au programme: des ateliers créatifs, des dégustations, des ateliers culinaires, des initiations à la danse country... Sans oublier la visite de la ferme, le soin aux animaux, la traite des chèvres, etc. Informations: 01 61 08 68 70

■ www.bergerie-nationale.educagro.fr

31 OCTOBRE

Atelier « Maquillage d'Halloween »

Au musée du jouet de Poissy. À l'occasion d'halloween, les enfants apprendront à se maquiller en sorcières, vampires et autres personnages effrayants avec une professionnelle de l'art du maquillage. Informations: 01 39 65 06 06

■ www.ville-poissy.fr

DU 27 OCTOBRE
AU 7 NOVEMBRE

Le Mois du film documentaire

Activités pratiques et sportives gratuites à destination des jeunes Yvelinois de 11 à 17

ans sur deux sites du département: le complexe sportif de Versailles-Porchefontaine et le Haras National des Bréviaires. Pour y participer, les jeunes doivent être inscrits dans une structure d'animation qui fait la demande auprès du Conseil général.

■ www.yvelines.fr/yvelinescampus

4 NOVEMBRE

« La mode vestimentaire au Moyen-âge »

Au château de la Madeleine, à Chevreuse. Animation historique pour les enfants. Informations et réservations: 01 30 52 09 09

10 NOVEMBRE

« Une Matinée au Galop! »

À Maisons-Laffitte. Venez visiter le 1^{er} centre d'entraînement pour chevaux de courses d'Ile-de-France, assistez aux séances de travail des futurs cracks et partagez la passion d'un entraîneur. Informations: Office de Tourisme de Maisons-Laffitte ou 01 39 62 63 64

13 NOVEMBRE
AU 17 FÉVRIER 2013

Exposition Georges Lacombe

Aux musées Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye et

Lambinet à Versailles. Une rétrospective qui présente plus de 150 œuvres du peintre français. Informations: Musée Maurice-Denis au 01 39 73 77 87 ou musée Lambinet au 01 39 50 30 32

16 ET 17 NOVEMBRE

Forum de la famille

2^e édition à Rambouillet. Échanges autour de l'éducation, l'alimentation, la communication avec les adolescents, la monoparentalité, etc. Entrée libre. Programme et inscriptions sur:

■ www.leforumdelafamille.com

17 ET 18 NOVEMBRE

« Les 30 ans du musée Promenade »

À Marly-le-Roi. Au programme: un concert « Les quatre Saisons de Vivaldi » et un bal. L'entrée au musée sera gratuite tout le week-end. Informations: 01 39 69 06 26

24 ET 25 NOVEMBRE

Noa Noa, texte de Paul Gauguin

À 17h au Musée départemental Maurice Denis. Lu par le comédien Patrick Hannais, le récit du 1^{er} voyage de Gauguin à Tahiti.

■ www.musee-mauricedenis.fr

5 - 6 - 7 DÉCEMBRE

Le salon de l'immobilier d'entreprise

À Paris, porte Maillot. Près de 22 000 professionnels et 400 exposants seront présents pour représenter l'offre immobilière et l'ensemble des services associés à l'immobilier et l'entreprise. Le Conseil général y tiendra un stand.

■ <http://simi.salons.groupepmoniteur.fr>

JUSQU'AU 3 FÉVRIER 2013

Exposition « Recto verso »



À l'Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth à Versailles. Une exposition inédite de cartes postales racontant l'histoire du département de 1890 à 1920. Cette promenade iconographique invite à la découverte du patrimoine local et des modes de vie passés. De nombreuses thématiques sont proposées au public: la Belle Époque, les villages, la Seine, les transports, la vie politique, les débuts de l'aéronautique ou encore les fêtes et spectacles. Une richesse commune, à faire connaître, à s'approprier et à partager en famille ou entre amis! Informations et réservations pour les groupes: 01 39 07 73 66

■ www.yvelines.fr/rectoverso

JUSQU'AU 24 AVRIL 2013

N'en jetez plus! Et habitez écologique

Dans 5 villes des Yvelines. Une exposition itinérante sur les bonnes pratiques écologiques liées à l'habitat. Conçue et réalisée par la Cité de l'architecture et du patrimoine.

31 OCTOBRE ET 3 NOVEMBRE

Visite-spectacle du Haras national des Bréviaires

Visite commentée des écuries, de la sellerie d'honneur, découverte des ateliers pédagogiques et spectacle en musique dans le grand manège. Informations: 01 34 57 85 30



Séverine Gauduchon, Profession : archéologue

Au centre-ville de Bonnières, une pelleteuse a sillonné le terrain de football cet été. Ce n'était pas le chantier de la ZAC Cœur de ville qui commençait, juste une opération de diagnostic archéologique. Séverine Gauduchon, archéologue au Conseil général, explique : « On sonde le terrain à la recherche de vestiges. Lorsqu'on en découvre, on transmet notre rapport à l'État, qui décide d'organiser des fouilles ou non, en fonction de leur importance. Ici, nous avons trouvé des ossements de bestiaux. A priori, ils sont liés à la présence d'une ferme du début du XX^e siècle. Il n'y aura donc pas de suites. » C'est la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) qui décide s'il faut poursuivre les fouilles ou non.

« Au moment du diagnostic... palpitant ! »

Spécialisée dans la période antique, Séverine, 27 ans, est archéologue depuis 5 ans. « J'ai la chance d'avoir un contrat de 3 ans. Au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, les territoires étaient déjà organisés comme les départements d'aujourd'hui. C'est donc intéressant de travailler longtemps dans la même zone géographique. Chaque archéologue est spécialisé par période ou dans un type de mobilier (céramique, métal, faune...). Nous travaillons



Sous le terrain de foot de Bonnières, Séverine et son équipe ont découvert des ossements de bestiaux.

en équipe pour mieux appréhender nos découvertes. On s'intéresse à la vie quotidienne de nos ancêtres. » Séverine faisait partie de l'équipe qui a découvert à Flins-sur-Seine, des vestiges datant de la Préhistoire, du Magdalénien (il y a plus de 10000 ans), du Néolithique et de l'Antiquité. « Au moment du diagnostic, on ne sait pas du tout ce que l'on va trouver, c'est palpitant de vivre ça. »

PRATIQUE

Numéros utiles

Conseil général des Yvelines
■ 01 39 07 78 78

Conseil général des Yvelines
(N° réservé aux collectivités)
■ 01 39 07 80 78

Yvelines Insertion Emploi
■ 01 39 50 10 11

Le Foyer de la Petite
Enfance
■ 01 30 82 16 20

Yvelines Information
Jeunesse (YIJ)
■ 01 39 50 22 52

Bibliothèque
Départementale
des Yvelines (BDY)
■ 01 30 05 60 60

Maison Départementale des
Personnes Handicapées
(MDPH 78)
■ 01 30 21 07 30

L'Agence Départementale
d'Information sur le
Logement des Yvelines
(ADIL)
■ 0820 16 78 78

Yvelines Tourisme
■ 01 39 07 71 22

L'Hôtel du Département à Versailles



En France, le Conseil général est l'assemblée électorale qui administre la collectivité territoriale qu'est le Département. L'ensemble des 39 conseillers généraux yvelinois se réunit une fois par mois en assemblée départementale à Versailles (ouvert au public) pour débattre et voter les délibérations des futures orientations politiques dans chacune de ses compétences (action sociale, transports, économie...).

Archives Départementales
des Yvelines
■ 01 61 37 36 30

Service Archéologique
Départemental
des Yvelines (SADY)
■ 01 61 37 36 86

Calendrier prévisionnel des
séances du Conseil général

■ Vendredi 26 octobre

■ Vendredi 23 novembre

■ Vendredi 21 décembre

18 Urgences
pompiers

Police-secours 17

15 SAMU

Hommage



Lors de la séance du mois dernier, l'Assemblée départementale a respecté une minute de silence en hommage à Paul-Louis Tenailon. Décédé

le 18 août 2012 à l'âge de 91 ans, Paul-Louis Tenailon avait été Président du Conseil général de 1977 à 1994.

Quel conseiller général pour représenter et défendre nos territoires ?

À l'évidence la présidence normale est passée de mode après les soldes de l'été sur le programme socialiste. A la place nous écopons d'une présidence au mieux floue au pire austère.

Ajoutons-y l'opacité s'agissant des collectivités locales (communes, départements, régions). Il semblerait que leur avenir soit entre les mains d'une commission, dite Jospin, qui travaille à leur « rénovation ». Plus qu'une rénovation ce que les Français attendent est une clarification du rôle des unes et des autres ; c'était là tout l'intérêt de la réforme territoriale votée par le Parlement sous la présidence Sarkozy et dont le symbole était le conseiller territorial, fusion du conseiller régional et du conseiller général.

Au lieu de cela, on nous annonce sa suppression pour encore plus de décentralisation. Il s'agit de « défaire » tout ce qui a été mis en œuvre par le précédent gouvernement. Qui seront, au terme de cette nouvelle ré-

forme, les conseillers généraux ? Si, comme cela a été évoqué, le scrutin devait devenir proportionnel, les électeurs auraient à voter en faveur d'une liste et non plus d'une candidate ou d'un candidat identifié. Avec des conséquences en termes de représentativité des territoires au sein des Départements. L'inverse de ce qu'attendent les Français mais également les élus qui aspirent à voir leur mission et leur rôle simplifiés face aux procédures toujours plus complexes.

Le conseiller général assure le lien entre le Conseil général et les habitants de son canton. Il permet de porter efficacement les projets des communes, de défendre les besoins d'un territoire, d'assurer la représentativité d'un canton. Il est impératif que la réforme qui viendra dans les prochains mois préserve le lien privilégié entre un élu et un territoire, cette proximité qui garantit la représentativité de tous les Yvelinois. C'est ce que sou-

haite le groupe Ensemble Pour les Yvelines.

Une illustration parmi d'autres : le transport scolaire. Le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) a récemment décidé de ne plus subventionner les élèves résidant à moins de 3 kilomètres de leur établissement scolaire. Chaque conseiller général a pu étudier la situation des élèves de son canton afin que le Conseil général des Yvelines élabore un dispositif d'aide visant à pallier le défaut de financement du STIF, et assure ainsi aux familles yvelinoises des coûts de transport acceptables pour leurs enfants. Grâce à cela, la charge financière des familles yvelinoises a pu être allégée.

Les éternels débats sur le cumul des mandats, les modes de scrutin, ou autres calendriers électoraux ne sont que des sujets d'apparatchiks au regard de ce que veulent nos concitoyens : **de l'efficacité!** Efficacité en matière d'emploi et de développement

économique, efficacité en matière de transports, efficacité sociale (dépendance, insertion professionnelle, services aux habitants etc.), efficacité des formations...

Autant de domaines où le Conseil général des Yvelines agit au quotidien mais doit faire face à des freins liés à un « mille-feuilles » administratif bien souvent désespérant. Autant de sollicitations où chaque conseiller général est confronté à un parcours d'obstacles long et incertain pour faire aboutir un projet.

La modernisation de notre vie publique passe par de la simplification. Habitants, élus, administrations chacun sera gagnant et responsabilisé.

Olivier Lebrun
Président du Groupe
Ensemble Pour les Yvelines

Retrouvez l'actualité de notre groupe EPY sur www.ensemble-pourlesyvelines.fr et participez à nos sondages en ligne.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Partageons les efforts pour le logement social : prenons la compétence de l'Aide à la Pierre

Chaque année, après la pause estivale, vient le temps de la rentrée avec ses espoirs et ses ambitions. Dans une période marquée par une crise sans précédent, le nouveau gouvernement est plus que jamais mobilisé pour répondre aux attentes immenses des Français. Parmi leurs préoccupations, le logement représente une véritable urgence et est, avec l'éducation et la santé, l'un des grands chantiers de cette législature.

Le dernier rapport de la fondation Abbé Pierre sur le mal logement accuse plus de 10 millions de personnes mal logées : « familles modestes, personnes isolées, jeunes, femmes seules avec enfants et de plus en plus de classes moyennes pourtant insérées socialement et économiquement ». On compte près de 500000 demandeurs de logements en Île de France dont plus de 25000 dans les Yvelines.

François Hollande a pris dès son arrivée à l'Élysée la décision d'encadrer les loyers dans les agglomérations où le marché est le plus tendu. Et, cet automne, il a pris l'initiative de convoquer une session extraordinaire du parlement afin d'agir aussi sur l'offre locative. La loi « Logement » a pour objectif d'augmenter dès 2013 la construction de logements sociaux à raison de 150000 par an. Elle va permettre à l'État de mettre à disposition des collectivités territoriales des terrains dont il est propriétaire à des conditions financières avantageuses.

Le texte de loi vise à renforcer également les dispositions de la loi SRU, votée sous le gouvernement Jospin, qui contraint les villes en pénurie de logements à disposer d'au moins 20 % de logements sociaux, en portant cet effort à 25 % d'ici à 2025 et en multipliant par 5 les pénalités imputées aux communes qui ne

respectent pas la loi. C'est d'ailleurs dans les Yvelines que le nombre de communes, non respectueuses de la loi SRU, est le plus grand de toute l'agglomération parisienne.

En Île de France, les investissements de l'État en matière de logement compléteront ceux de la Région qui a déjà consacré en 2011 plus de 271 millions d'euros au logement francilien et cofinancé la construction de plus de 85 % de logements sociaux. Le Conseil général des Yvelines apporte quant à lui une aide financière via le dispositif CDOR en particulier aux communes qui ont peu ou pas construit de logements. Le groupe des Elus de gauche a obtenu la révision des critères du CDOR pour que celui-ci ne lèse pas les collectivités qui ont fait le plus d'efforts pour construire et afin de garantir un quota plus important de logements locatifs sociaux. Accroître la production

de logements aidés est impératif mais ceux-ci doivent être mieux répartis sur le département. Certaines communes yvelinoises ont un parc social de plus de 65 % quand d'autres, de taille équivalente, ne représentent pas plus de 5 % sur leur territoire.

Pour le groupe de gauche, prendre la délégation de compétence de l'Aide à la pierre, à l'instar d'autres Conseils généraux, présenterait un double intérêt pour notre département. Cette compétence alors confiée par l'État au département, dans le cadre d'une convention, permettrait à notre Assemblée de gérer directement le financement des nouvelles constructions de logements sociaux et de mieux contrôler leur répartition, faisant ainsi du Conseil général un acteur dynamique pour l'aménagement de notre territoire.

**Le groupe
des élus de gauche**

Les élus du Conseil général

Le président



Alain Schmitz
Président du Conseil général
Canton de Versailles nord
■ aschmitz@yvelines.fr

Les vice-présidents



Jean-François Bel
Le Vésinet
■ jfbel@yvelines.fr



Pierre Fond
Sartrouville
■ pfond@yvelines.fr



Maurice Solignac
Saint-Germain-en-Laye nord
■ msolignac@yvelines.fr



Pierre Lequiller
Premier vice-président - Marly-le-Roi
■ plequiller@yvelines.fr



Ghislain Fournier
Chatou
■ gfournier@yvelines.fr



Jean-Marie Tétart
Houdan
■ jmtetart@yvelines.fr



Alexandre Joly
Houilles
■ ajoly@yvelines.fr



Hervé Planchenault
Montfort l'Amaury
■ hplanchenault@yvelines.fr



Yves Vandewalle
Chevreuse
■ yvandewalle@yvelines.fr



Jean-François Raynal
Poissy nord
■ jfraynal@yvelines.fr



Olivier Delaporte
La Celle Saint-Cloud
■ odelaporte@yvelines.fr

Les conseillers généraux



Marie-Hélène Aubert
Versailles sud
■ mhaubert@yvelines.fr



Philippe Brillault
Le Chesnay
■ pbrillault@yvelines.fr



François Deligné
Montigny-le-Bretonneux
■ fdeligne@yvelines.fr



Fanny Ervera
Conflans-Sainte-Honorine
■ fervera@yvelines.fr



Olivier Lebrun
Viroflay
■ olebrun@yvelines.fr



Jean-Philippe Mallé
Saint-Cyr-l'École
■ jpmalle@yvelines.fr



Philippe Pivert
Saint-Germain-en-Laye sud
■ ppivert@yvelines.fr



André Sylvestre
Mantes-la-Ville
■ asylvestre@yvelines.fr



Michel Vialay
Mantes-la-Jolie
■ mviaalay@yvelines.fr



Jean-Louis Barth
Saint-Arnoult-en-Yvelines
■ jlbarth@yvelines.fr



Michel Colin
Saint-Nom-La-Bretèche
■ mcolin@yvelines.fr



Joël Desjardins
Maisons-Laffitte
■ jdesjardins@yvelines.fr



Jean-Michel Gourdon
Plaisir
■ jmgourdon@yvelines.fr



Daniel Level
Le Pecq
■ dlevel@yvelines.fr



Jeanine Mary
Trappes
■ jmary@yvelines.fr



Laurent Richard
Aubergenville
■ lrichard@yvelines.fr



Philippe Tautou
Triel-sur-Seine
■ ptautou@yvelines.fr



Michel Vignier
Meulan
■ mvignier@yvelines.fr



Christine Boutin
Rambouillet
■ cboutin@yvelines.fr



Olivier de La Faire
Versailles nord-ouest
■ odelafaire@yvelines.fr



Maryse Di Bernardo
Guerville
■ mdibernardo@yvelines.fr



Didier Jouy
Bonnieres-sur-Seine
■ djouy@yvelines.fr



Joël Loison
Vélizy-Villacoublay
■ jloison@yvelines.fr



Karl Olive
Poissy sud
■ kolive@yvelines.fr



Jacques Saint-Amaux
Limay
■ jsaintamaux@yvelines.fr



Joël Tissier
Andrésy
■ jtissier@yvelines.fr



Ismaïla Wane
Maurepas
■ iwane@yvelines.fr

Enseignement, le Conseil général agit

1 campus

d'excellence
Université Paris
Grand Ouest

137 collèges

publics et privés sous contrat

78 000

collégiens

Notre engagement aujourd'hui et demain :
votre qualité de vie

